

**ÉVALUATION EX POST DU PROJET
STDF 134**

***«Renforcement des capacités pour améliorer le commerce
des produits de la pêche»
Performances des pays africains sélectionnés***

Final report

Soumis au
STDF/FANDC secrétariat

Par
Sylvie COULON

30 juin 2013

Contenu

Glossaire des abréviations et acronymes	3
Résumé	4
1. Introduction	5
1.1 Contexte	5
1.2 Objectifs de l'évaluation	6
1.3 Résumé du projet, y compris ses objectifs, activités, budget et réalisations	6
2. Méthodologie	7
2.1 Critères et phases de l'évaluation	8
2.2 Limitations et défis	8
3. Principales informations (« findings »)	9
3.1 Pertinence	9
3.2. Efficacité (« effectiveness »)	10-11
3.3 Rendement (« efficiency »)	12
3.4 Incidences/impact	12
3.5 Durabilité (« sustainability »)	13
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	13-14
5. LEÇONS A TIRER	15
Annexes	
Annexe I - Termes de référence	16-17
Annexe II - Liste des contacts	18-19
Annexe III - Questionnaire (seule la version Française est jointe)	20-24
Annexe IV - Analyse des questionnaires de 4 pays (reçus)	25-45
Annexe V – Rapports des consultants nationaux et régionaux	46-

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AC	Autorité compétente
Accord SPS (SPSA)	Accord sur l'application des mesures SPS (SPS Agreement)
BD	Base de Données
BPF	Bonnes Pratiques de Fabrication
BPH	Bonnes Pratiques d'Hygiène
CE	Commission européenne
DG CE	Directions générales de la CE
DIPIS	Direction des Industries de Pêche et de l'Inspection Sanitaire
EM	Etats Membres
ETPP	Etablissements de transformation des produits de la pêche
EU RASFF	EU réseau d'Alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale
FANDC/STDF	Fonds pour l'Amélioration des Normes et le Développement du Commerce plus connu sous l'acronyme STDF « Standards Trade Development Facility »
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et Agriculture
HACCP	Analyse des risques et des points critiques ou « Hazard Analysis Critical Control Point »
INFOPECHE	Organisation intergouvernementale de coopération pour des produits de la pêche
ISPP	Inspecteurs Sanitaires des produits de la Pêche
OAV	Office Alimentaire et Vétérinaire
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONISPA	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la pêche et de l'Aquaculture
OTC	Obstacles techniques aux échanges
Mesures SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
PP	Produits de la Pêche
PX	Participants
RMPA	Responsables de la Manutention des Produits Alimentaires
UE	Union Européenne
RHQ	Responsables Hygiène et Qualité

Résumé

Ce rapport résume l'évaluation à postériori du projet STDF N°134 intitulé «renforcement des capacités pour améliorer le commerce des produits de la pêche» qui a eu lieu entre Avril 2008 et Juin 2010. Les principaux bénéficiaires de ce projet ont été les autorités compétentes de 5 pays de l'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, la Gambie, la Mauritanie, le Sénégal, et la Sierra Léone. Ce projet a été mis en œuvre par la FAO Rome Département des pêches en collaboration avec la FAO régionale basée à Accra. L'évaluation du projet a été menée conformément aux «directives pour l'Evaluation des projets financés par le FANDC » et a consisté en une analyse de rapports, des consultations de partenaires et bénéficiaires et de 2 visites sur le terrain : l'une au Bénin en Avril 2013 et l'autre en Mauritanie en Mai 2013. Les limites rencontrées ont principalement été liées à la période de réalisation de cette évaluation, en raison de la longue période entre les conclusions du projet (2010) et son évaluation (Mars 2013).

L'objectif général de ce projet a été de sensibiliser ces 5 pays africains à se conformer aux exigences internationales concernant la sécurité sanitaire des Produits de la Pêche (PP). Et l'objectif spécifique du STDF 134 a été le renforcement des capacités permettant d'améliorer les résultats commerciaux de ces pays dans le secteur de la pêche à travers l'accroissement de leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) appliquées au poisson et aux PP. Les forces et faiblesses des Autorités Compétentes (AC) de chaque pays en matière d'inspection et de certification du poisson et PP ont été analysées au préalable et par la suite les besoins SPS ont été identifiés. C'est ainsi que le projet a décidé d'organiser 8 ateliers de formation répartis en 3 ateliers régionaux et 5 ateliers nationaux.

En général, le projet a été très pertinent et a atteint ses principaux objectifs, en particulier mieux comprendre et appréhender les normes internationales SPS et Codex, renforcer la capacité des Inspecteurs Sanitaires et une mise à niveau des Responsables Hygiène et Qualité (RHQ) des établissements de transformation. Par contre, bien que demandé par les évaluations des consultants nationaux, il n'a pas été possible de renforcer la capacité du secteur de la production primaire et à y diffuser les règles de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) aux pêcheurs, mareyeurs et manutentionnaires des PP. En ce qui concerne l'efficacité de la mise en œuvre du projet, la plupart des activités du projet ont été effectuées dans le délai prévu par le projet, sauf celles relatives au renforcement des capacités du secteur primaire et la mise en ligne de la base de données. La FAO avait demandé une extension du budget pour prévoir le renforcement des capacités des pêcheurs mais cela n'a pas été accepté par le STDF.

Le principal succès de ce projet a été la réinscription du Bénin sur la liste des pays tiers autorisés à exporter les produits de la pêche vers l'UE, et le maintien sur cette liste pour 3 autres pays (Mauritanie, Sénégal et Gambie). Bien que la Sierra Leone ne le soit toujours pas, ce projet a permis de faire de grands progrès dans ce domaine, progrès qui pourront être utilisés dans le futur. En effet, pendant ou après ce projet, des missions d'inspection de l'OAV ont été conduites dans chacun des cinq pays, pour lesquelles quatre d'entre eux (le Bénin, la Mauritanie, la Gambie et le Sénégal) ont été couronnées de succès. Bien qu'il y ait eu d'autres projets de développement financés par d'autres bailleurs de fond, les inspecteurs des produits de la pêche ont reconnu que le projet STDF avait fortement contribué à ce succès, et ils l'ont manifesté lors des visites dans les 2 pays. Le projet a aussi permis de former et/ou d'améliorer les connaissances des inspecteurs en charge des PP, capables de mieux appréhender les systèmes de sécurité sanitaire et de qualité de poissons en amont, les exigences en terme de certification, et être capables de disséminer la formation acquise pour le personnel national et des divers opérateurs répartis tout au long de la chaîne alimentaire. Le renforcement des capacités au niveau des autorités compétentes et des responsables qualité des entreprises a été **unaniment salué et fort apprécié par tous les bénéficiaires rencontrés**. Une autre force de ce projet a été les excellents choix ciblés et opportuns des consultants par la FAO, à la fois au niveau international, régional et local, qui ont pu animer tous les ateliers en insufflant leur professionnalisme, expertise et savoir-faire. Il est à noter aussi la création d'un réseau parmi les inspecteurs lors des rencontres au cours de ces ateliers et les échanges entre IS et RHQ sont bien établis.

Le projet a permis de réaliser une base de données techniques et commerciales (tonnages, espèces pêchées, réglementations nationales, internationales, UE, normes Codex...) mais qui n'a pas pu être mise en ligne et donc inexploitée. Les incidences sur les quantités exportées vers l'UE, sont bien perceptibles pour la Mauritanie mais plus contrastées pour le Sénégal et la Gambie. Le Bénin est un cas à part car, bien qu'il ait été de nouveau agréé pour exporter vers l'UE grâce à ce projet, les 3 établissements agréés sur les 4 ont fait faillite en 2009, et de ce fait ont cessé leurs activités à l'export.

En général, la viabilité du projet est assez bonne. Ce projet a réellement permis une meilleure compréhension des enjeux et des exigences SPS, une forte consolidation des acquis SPS, des bonnes pratiques de l'hygiène, de l'analyse des plans HACCP pour les AC et opérateurs des ETPP. Cela a aussi accru et suscité leur intérêt de participer à d'autres activités de suivi sur l'HACCP et sur les questions SPS financées par d'autres projets d'assistance technique.

1. Introduction

1.1 Contexte

Le poisson et les produits de la pêche sont parmi les denrées alimentaires les plus commercialisées au monde. Selon la FAO, trente-huit pour cent (en équivalent poids vif) de la production mondiale annuelle totale, estimée à environ 140 millions de tonnes en 2004, ont fait l'objet d'un commerce international. Plus de la moitié de la valeur de ces échanges provient de pays en développement, où ils constituent une importante source de recettes en devises et fournissent des emplois à des millions de personnes dans le secteur de la pêche. Le commerce international peut donc stimuler la croissance économique et en Afrique les exportations de tous les produits agricoles sont reconnues pour aider fortement au développement économique, ce qui pourra aider à réduire la pauvreté. Ceci est le cas en particulier pour ceux dont la principale ressource agricole vient de la mer. De tous les temps, ces populations se battent pour exploiter au mieux ce fort potentiel de produits de la pêche. Depuis toujours, la qualité des aliments a été un souci permanent aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs. De plus, le développement rapide du commerce international des aliments en général et celui des produits de la pêche en particulier, induit par la mondialisation, a vu parallèlement s'accroître l'importance accordée à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées mises sur le marché. Aujourd'hui, les pays en développement exportateurs des produits de la pêche doivent relever le "défi de la qualité" pour accéder aux marchés des pays industrialisés qui deviennent de plus en plus exigeants et rigoureux en matière de respect des normes sanitaires et commerciales.

Les cinq pays Africains de l'Ouest (Bénin, Gambie, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone) exportateurs de produits de la pêche ont bénéficié du projet STDF 134 car ils sont voués à étendre leur présence sur les marchés à l'international et en particulier ceux situés à leur proximité notamment le marché de l'UE et pour ce faire, à mieux appréhender les exigences sanitaires de ces marchés et faire face à ses barrières SPS non tarifaires.

Pour cela, la mise en place d'une AC est un préalable à toute pénétration du marché européen, qui implique de forts appuis institutionnels pour lever cette barrière non tarifaire. Ces appuis doivent porter essentiellement sur le renforcement des capacités des inspecteurs et des techniciens de laboratoire de l'AC ; sur des moyens logistiques et de fonctionnement ; sur l'accompagnement des laboratoires à l'accréditation ; et sur la mise en place de veille réglementaire, etc.

Dans cette perspective, ce projet a été lancé pour renforcer les capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest au niveau du système d'inspection des produits de la pêche afin de mieux répondre aux besoins du marché international. A l'instar des autres denrées alimentaires, les poissons et les produits de la pêche ont enregistré, durant ces dernières décennies, des progrès considérables en matière de sécurité sanitaire et de contrôle de la qualité. En effet, l'inspection sanitaire est passée de l'approche classique, basée essentiellement sur l'échantillonnage et le contrôle du produit fini, à l'approche préventive qui préconise des contrôles tout au long de la chaîne alimentaire (depuis la matière première jusqu'à l'assiette du consommateur, en considérant toutes les étapes intermédiaires). Le maintien de leur présence sur le marché d'exportation des produits de la pêche se fera inexorablement à travers leur aptitude à respecter les normes et les directives internationales (Codex Alimentarius) reprises dans la législation nationale de chaque pays et/ou groupe de pays, leur adaptation progressive au cadre réglementaire régissant le commerce international des produits de la pêche défini dans l'Accord sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires (ou accord SPS). Les cinq pays couverts par ce projet et exportateurs de produits de la pêche rencontrent à des degrés différents des difficultés pour pénétrer le marché international et s'y maintenir. Les obstacles rencontrés pour la commercialisation des PP sont de plusieurs ordres, parmi lesquels: la non-reconnaissance de l'AC du pays par l'UE, principale importatrice de produits de la pêche; l'auto-suspension d'un des pays concernés, suite à la visite des experts de l'OAV de la CE ; l'inadéquation de la réglementation sanitaire de certains pays aux mesures SPS et le non-respect des exigences sanitaires en matière d'aménagement, de conception et de construction des aires de débarquements artisanaux et industriels.

1.2 Objectif de l'évaluation

Le Secrétariat STDF a sélectionné Mme Sylvie COULON comme consultante pour l'évaluation à posteriori du projet STDF N° 134. Mme Coulon travaille à la Commission européenne (CE) à Bruxelles à la direction «Santé et consommateurs». Elle a travaillé pendant 6 années à l'unité Questions internationales où elle était responsable de la mise en place des comités SPS au niveau de l'UE (Commission Européenne et 27 Etats Membres). Elle a aussi travaillé avec d'autres Directions Générales de la CE pour fournir de l'assistance technique et renforcer les capacités des pays

tiers qui en font la demande à l'UE et elle continue ce jour. Mme Coulon est indépendante de toutes les parties concernées et n'a pas de conflit d'intérêt qui pourrait affecter la conduite de ce projet d'évaluation.

Le projet d'évaluation a été conduit selon les «lignes directrices pour l'évaluation des projets financés par le Fond pour l'amélioration des normes et le Développement au commerce (STDF/FANDC)». En accord avec le plan de référence de ce projet d'évaluation (voir annexe I) les objectifs de cette évaluation étaient les suivants:

- Vérifier si le projet a atteint les objectifs du projet définis dans le document lui-même;
- Identifier si le projet a atteint un niveau plus élevé en terme d'objectifs à savoir un effet mesurable /quantifiable au niveau de l'accès au marché, une amélioration du marché domestique et si possible au niveau régional de la situation sanitaire et d'une réduction de la pauvreté;
- Identifier les principales leçons retenues pour les bénéficiaires et donateurs et pour le développement de programmes futurs STDF.

1.3 Résumé du projet, y compris ses objectifs, activités, budget et réalisations (tableau 1 ci-dessous)

Tableau 1: Résumé du projet STDF 134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

Objectifs généraux		
L'objectif du projet était de renforcer les capacités du système d'inspection des produits de la pêche des 5 pays participants afin de répondre aux besoins du marché international et pour s'assurer que les mesures SPS soient bien comprises et ne constituent pas d'entrave aux exportations des produits de la pêche. Le projet devait également construire une base de données technique et commerciale de l'information en vue d'une mise en réseau pour sa diffusion et utilisation et, finalement encourager la diffusion des résultats du projet à d'autres pays dans la région. Dans cette perspective, le projet a été approuvé en Avril 2008, mis en application par la FAO et terminé en Juin 2010 avec un budget total de \$US 511.840.		
Objectifs spécifiques		
<p>A. Identification des besoins nationaux SPS dans les 5 pays (à la fois au niveau des AC et de l'Industrie) Pour ce faire la FAO a recruté 1 consultant régional (Sénégal) et 5 consultants nationaux (un par pays) qui ont évalué les forces et faiblesses des AC en matière d'inspection et de certification des PP et ont, par la suite, effectué l'identification des besoins dans chaque pays dans le domaine de mise à niveau sanitaire des produits de la pêche.</p> <p>B. Sensibilisation (ateliers régionaux) Le projet a permis de sensibiliser les inspecteurs et transformateurs des PP dans les 5 pays participants aux questions SPS et aux règles internationales, aux codes de bonnes pratiques du Codex, aux normes et leur mise en application, d'inspection et mieux comprendre la certification des PP, et leur harmonisation avec les besoins des exigences internationales.</p>	<p>C. Renforcement des capacités pour les AC et responsables des industries et Promotion des bonnes pratiques (ateliers nationaux) Le projet a permis de former les inspecteurs et les transformateurs aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication en leur indiquant les manipulations hygiéniques des PP à faire à la fois au niveau des établissements et au niveau des sites de débarquement, ainsi que des formations sur le traitement et commerce des PP. Le but est de bien faire comprendre les questions SPS afin qu'ils soient en mesure de les appliquer soit pendant les contrôles et inspections menés par les inspecteurs, soit lors des autocontrôles et définition des plans HACCP par les industriels et responsables hygiène et qualité. Ce renforcement est un préalable à toute exportation des PP vers les pays tiers.</p>	<p>D. Développement de l'information et des bases de données (BD) La BD élaborée dans le cadre de ce projet avait comme objectif de rendre les informations facilement disponibles pour les inspecteurs des PP et l'industrie de transformation. Elle devait contenir tous les règlements internationaux (accords SPS/OTC, législation de l'UE liée au commerce des poissons, règlements des États-Unis et du Japon); règlements nationaux de chacune des cinq pays participants; normes, directives et codes de bonnes pratiques du Codex; profil de chacune des cinq pays participants; principales espèces de poissons commercialement importantes et données de marchés... Elle est disponible sous forme de CD. L'agence désignée pour la mise en place de cette BD était en Afrique INFOPECHE basée à Abidjan (Cote d'Ivoire).</p>
Activités		
<p>Les études de cadrage du projet ont été faites par la FAO, à cet effet, les représentations de la FAO locales et régionale en accord avec la FAO Rome ont recruté 1 consultant régional (Sénégal) et 5 consultants nationaux (un par pays) qui ont évalué les forces et faiblesses des AC en matière d'inspection et de certification du poisson et PP. Ils ont par la suite effectué l'identification des besoins dans chaque pays dans le domaine de mise à niveau sanitaire des produits de la pêche ; lesquels ont diagnostiqué un besoin pressant de formation aussi bien du côté de l'autorité technique que du côté de l'industrie. C'est pourquoi, le projet a consisté en l'organisation de <u>8 ateliers de formation répartis en 3 ateliers régionaux et 5 ateliers nationaux (un dans chacun des 5 pays)</u>. Les 3 ateliers régionaux ont eu lieu à Dakar (un pour les AC et RHQ des ETPP) et 2 à Banjul (un pour les AC et RHQ des ETPP et un pour les décideurs). A l'issue de chaque atelier un rapport de mission a été préparé que cela soit par le consultant régional que par les 5 consultants nationaux.</p> <p>A titre d'exemple le rapport d'activités du consultant régional mentionnait les 4 grands chapitres suivants : le 1^{er} chapitre présentait la situation actuelle du secteur de la pêche dans les 5 pays visités (état de la ressource, organisation des différents secteurs de la pêche artisanale et industrielle, et leurs importances socio-économiques) ; le second était consacré à l'utilisation et à la commercialisation des PP (aperçu sur les mises à terre, organisation de la distribution, des techniques de transformation, de valorisation et de commercialisation sur le marché local et international des PP) ; le 3^{ème} a identifié les forces et les faiblesses des AC chargées de l'inspection et du contrôle sanitaire des PP, tout comme l'évaluation de l'impact des mesures SPS sur le commerce international et l'estimation des besoins de mise aux normes des infrastructures de débarquement. L'évaluation des besoins en formation de l'AC et de celui chargé de la gestion de la qualité dans les industries de transformation des PP et des sites de débarquement a aussi été évalué dans cette étude ; et le 4^{ème} a été consacré aux conclusions axées principalement sur les mesures à mettre en œuvre, pour faciliter l'accès au marché international des PP, en provenance des cinq pays couverts par le projet.</p> <p>En marge de ces ateliers, des réunions ont été organisées entre les consultants nationaux des 5 pays bénéficiaires du projet, le consultant régional, le coordinateur technique du projet FAO Rome, et des représentants de la FAO en Afrique de l'Ouest. Ces réunions ont permis de discuter de</p>		

<p>l'organisation des ateliers nationaux (préparation des termes de référence des ateliers nationaux par les consultants nationaux en collaboration avec les autres représentants de chaque pays, organisation pratique des ateliers (modalités, participants max.20, durée de l'atelier max.5 jours, élaboration du budget, etc.) sous la supervision de chaque consultant national) ; de désigner les 5 consultants nationaux comme répondants techniques du projet dans chaque pays .</p>
<p>Résultats & Indicateurs de succès</p>
<p>Ce projet a fourni de l'assistance technique au secteur de la pêche de cinq pays en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mauritanie, Sénégal, Gambie et Sierra Leone) pour leur permettre de mieux répondre aux besoins SPS, de plus en plus rigoureuses sur des marchés d'exportation. Avant ce projet, l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) de l'Union européenne (UE) avait conclu à des garanties insuffisantes sur le plan de la qualité sanitaire des PP. En raison de la proximité géographique, ces pays sont fortement désireux de pénétrer le marché UE, qui est le plus grand importateur des poissons et des produits de la pêche. D'autres marchés potentiels (comme les Etats-Unis/Japon...) ont aussi des exigences sanitaires rigoureuses.</p>
<p>Principales réalisations</p>
<p>Le principal succès de ce projet a été la réinscription du Bénin sur la liste des pays tiers à exporter les produits de la pêche vers l'UE, et le maintien sur cette liste pour 3 autres pays (Mauritanie, Gambie et Sénégal), Bien que la Sierra Leone ne soit toujours pas listée, ce projet a permis de faire de grands progrès dans ce domaine et pourront être utilisés dans le futur. 4 pays (sauf la Gambie) couverts par le projet ont bénéficié d'un matériel d'inspection (petit matériel) identifié et exprimé comme besoin par le consultant national.</p>

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Critères et phases d'évaluation

L'évaluation du projet STDF 134 a examiné sa mise en application et ses résultats. Pour ce faire, il s'est fondé sur les critères clés que sont la pertinence, l'efficacité, le rendement (ou « efficacité »), l'impact et la durabilité, et enfin des leçons retenues/recommandations à émettre, selon les lignes directrices d'évaluation définies par le FANDC.

L'évaluation a été conduite en 3 phases distinctes:

- a) « Étude de la documentation relative au projet (ou « desk study »)

La première phase de l'évaluation a consisté en une étude détaillée de la documentation fournie à la fois par le Secrétariat STDF et la FAO désignée pour mettre en œuvre ce projet. Il s'agissait de consulter l'information disponible fournie par le Secrétariat STDF à savoir : formulaires de demande, le projet, des rapports intermédiaires, rapport final et tout autre matériel approprié utiles pour mener à bien cette évaluation. En outre, les responsables de l'exécution de ce projet au Département des Pêches et de l'Aquaculture à la FAO ont été consultés et questionnés afin d'obtenir des informations complémentaires et/ou clarifications. La FAO a ainsi fourni toute la documentation inhérente à ce projet, ce qui a permis une étude approfondie de toutes les activités liées à ce projet. Les rapports finaux des ateliers conduits par le consultant international animateur des ateliers nationaux (Dr Tall), le consultant régional (Dr Keita du Sénégal), la FAO Rome (Dr Iddya Karunasagar) ainsi que ceux animés par les 5 consultants nationaux nommés comme coordonnateurs par la FAO, les rapports d'évaluation des besoins sanitaires et de l'état des lieux préparés par les 5 consultants nationaux, les programmes des ateliers régionaux et nationaux, les rapports FAO intermédiaires, ainsi qu'une copie d'un CD room préparé par 2 consultants choisis par la FAO relative à la Base de données technique et réglementaire ont été étudiés. Des échanges avec les collègues de la FAO, sous forme d'entretiens téléphoniques, de questionnaire et de nombreux échanges électroniques ont permis d'obtenir le maximum d'informations et des clarifications relatives à la mise en œuvre de ce projet. En plus, des rencontres inopinées ont eu lieu à Bruxelles avec le consultant régional Dr Keita rencontré lors d'une réunion sur le programme de l'UE "EDES", lequel a été chargé par la FAO d'évaluer les forces et faiblesses des AC chargées de l'inspection des produits de la pêche des 5 pays africains bénéficiaires et aussi avec le Directeur d'Info pêche lors de sa visite au salon « Seafood » à Bruxelles fin Avril 2013.

- b) Collecte des avis et impressions des bénéficiaires et des responsables du projet

La deuxième phase s'est concentrée sur la collecte d'opinions et d'impressions des bénéficiaires et partenaires de ce projet, et aussi des échanges de vues. Pour ce faire, en collaboration avec le Secrétariat STDF, deux questionnaires: l'un en version française pour les 3 pays francophones et l'autre en version anglaise pour les 2 pays anglophones ont été préparés en tenant compte à la fois des critères d'évaluation et des objectifs assignés à ce projet. Ce questionnaire a été adressé aux bénéficiaires africains du projet via les 5 coordonnateurs nationaux identifiés par la FAO, aux responsables du projet de la FAO et aussi à des représentants des AC et partenaires industriels qui figuraient dans les rapports nationaux et/ou régionaux. Il n'est pas possible d'avoir une idée exacte du nombre des bénéficiaires et partenaires qui ont reçu le questionnaire car cela s'est passé à travers les 5 coordonnateurs nationaux, en raison de l'étendue du projet à 5 pays. Parmi les questionnaires envoyés aux bénéficiaires et aux partenaires via les coordonnateurs nationaux, **25 questionnaires ont été reçus**, répartis comme suit: 11 de Mauritanie, 10 du Bénin, 2 du Sénégal, 2 de Gambie et aucun de la part de la Sierra Leone.

En plus des questionnaires, deux missions ont eu lieu au Bénin du 24 au 30 Avril 2013 et en Mauritanie du 19 au 25 Mai 2013 afin d'interviewer les principaux bénéficiaires impliqués dans ce projet et aussi pour rassembler d'autres informations, de la documentation et des demandes de clarifications. Lors de ces 2 visites, il a été possible de rencontrer les personnes cibles et responsables qui avaient été impliqués dans ce projet, et en particulier pour la Mauritanie (où le coordonnateur national du projet était présent durant toute la visite). L'accueil y a été excellent, les personnes rencontrées et lieux visités en parfaite adéquation avec le but recherché et objectifs de la visite. Cela a été différent pour le Bénin car le coordonnateur national du projet initialement prévu est décédé quelques semaines avant la visite). Les entrevues avec les bénéficiaires, à savoir principalement les AC (inspecteurs des produits de la pêche) et des professionnels ont été également mises à profit pour les inciter à remplir ce questionnaire de sorte que le nombre de questionnaires remplis a doublé pour ces 2 pays. Les missions de terrain se révèlent un atout majeur pour faciliter l'évaluation d'un projet ex. post et notamment dans les pays où il existe un grand turnover et donc peu de mémoire institutionnelle.

c) *Analyse des données recueillies et finalisation*

Les résultats de l'étude des rapports, toutes les informations rassemblées lors de l'examen des questionnaires ainsi que les informations/explications collectées pendant les 2 missions ont été analysés. Lors des visites sur place, des personnes cibles ont pu être interviewées afin de mieux comprendre les questions restées en suspens, et aussi d'autres interviews ont eu lieu par téléphone pour obtenir d'autres réponses aux questions ouvertes émanant des résultats de questionnaire et des entrevues conduites dans les 2 pays. A partir des données obtenues (questionnaires/interviews/rencontres) un projet de rapport final a été préparé. Le Secrétariat STDF a été invité à commenter et à suggérer des changements à ce projet de rapport final.

2.2 Limitations et défis

Les limites rencontrées ont principalement été liées à la période de réalisation de cette évaluation. En effet, la période qui s'est écoulée entre les conclusions du projet (2010) et le début de l'évaluation (Mars 2013) a entraîné de nombreuses difficultés à contacter, à localiser et à retrouver tous les principaux bénéficiaires et partenaires ainsi que l'obtention d'information fiable et vérifiable. C'est ainsi que de nombreuses adresses électroniques identifiées dans les rapports n'ont pas pu atteindre les participants des ateliers car beaucoup étaient obsolètes, soit en raison de changement d'activités professionnelles, soit de départ à la retraite, soit de manque d'intérêt, soit de décès. De plus, il est à signaler qu'en raison de l'absence de réponses soit des responsables locaux FAO sur place, soit de certains coordonnateurs nationaux (2 pays sont concernés : un anglophone et un francophone suite à un changement de secteur d'activités), et enfin dû au décès du coordonnateur national béninois, la FAO Rome a été sollicitée à de nombreuses reprises soit par téléphone soit par courrier électronique afin de trouver des solutions: soit fournir d'autres contacts soit vérifier les adresses existantes. Au final 25 questionnaires ont été reçus et analysés. Bien que le nombre de questionnaires retourné soit très faible, comparativement au nombre global de participants (8 ateliers – 5 nationaux et 3 régionaux au total avec une moyenne de 20 à 25 participants soit au minimum 130/140 personnes) et aux très nombreuses relances, les informations et impressions relevées dans ces questionnaires ont été de très bonne qualité, lesquelles ont pu refléter une bonne image de la pertinence de ce projet. Ces réponses étaient constructives et exploitables, une grande richesse d'information en a pu être retirée, comme en témoigne l'annexe IV.

De plus, pour compenser ces limites, beaucoup d'attention a été accordée à tous les rapports des ateliers nationaux et régionaux en mettant l'accent sur les activités pendant ces ateliers, les évaluations/restitutions des participants, les supports/matériaux de formation utilisés, les visites de terrain réalisées pendant ces ateliers. Ainsi l'examen approfondi de la documentation de référence a également contribué à compenser les biais possibles contenus dans les informations reçues.

Il serait prétentieux cependant d'extrapoler toutes les conclusions et appréciations aux 5 pays bénéficiaires car elles découlent principalement des deux pays à savoir le Bénin et la Mauritanie qui d'une part ont largement joué le jeu en répondant au questionnaire et d'autre part les visites sur place bien ciblées et organisées ont été l'occasion de rencontrer et de recueillir les avis et impressions de participants.

3. Principales constatations

3.1 Pertinence

Le projet a été très pertinent à la fois en termes de contexte géographique et socioéconomique (pays proches de l'UE à fort potentiel halieutique à exploiter, avec un acquis à consolider (être listé pour exporter vers l'UE) et une place à gagner/ Accords de pêche pour certains des 5 pays concernés avec l'UE/stimuler le commerce international mais aussi régional) mais aussi politique (stabilité des populations, réduction de la pauvreté, paix sociale...après tous ces événements qui ont lieu ces dernières années dans le Maghreb et Moyen Orient) et bien sur sanitaire (niveau équivalent aux normes UE et/ou internationales).

En effet, la mise sur le marché international, notamment européen, des produits de la pêche provenant des pays en développement est freinée par deux grandes difficultés: la 1^{ère} est de bénéficier d'un service d'inspection sanitaire dont les compétences sont au moins équivalentes à celles des Etats membres de l'UE. Ce qui suppose la mise à disposition de moyens humains compétents et en nombre suffisant, de moyens réglementaires équivalents ou plus contraignants que les normes internationales, de moyens de fonctionnement, de moyens logistiques, de moyens analytiques, etc. La 2^{ème} est la mise en conformité des obligations de moyens sur toute la chaîne alimentaire. C'est dans ce contexte général d'un besoin urgent de mise à niveau sanitaire à la fois des AC et des industries des PP que ces 5 pays Africains de l'Ouest exportateurs de produits de la pêche ont bénéficié du projet STDF 134. Dans cette perspective, ce projet a été lancé pour renforcer leurs capacités au niveau du système d'inspection des PP afin de mieux répondre aux besoins du marché international. Les poissons et les PP sont de plus en plus prisés des consommateurs, durant ces dernières décennies, en particulier en Europe, où les scandales alimentaires dans les produits carnés, sont à l'origine de beaucoup de méfiance de la part des clients. Ces difficultés identifiées constituent de véritables obstacles au commerce des PP de ces pays qui sont leur principale ressource agricole à l'export.

Il convient de souligner un autre élément pertinent de ce projet PRCP au niveau de ses objectifs bien sur mais aussi en termes de calendrier, car ce dernier est arrivé au moment où les 5 pays africains sélectionnés s'apprétaient à recevoir une mission des inspecteurs UE de l'OAV pour évaluer leur système d'inspection, et cela a été très bien illustré au Bénin et y est le plus significatif. Ainsi toutes les activités menées par ce projet au Bénin ont permis de préparer cette visite de l'OAV, d'en comprendre les enjeux stratégiques à la fois économiques et sanitaires. Les Autorités Compétentes béninoises ont pu mener avec succès cette visite OAV qui s'est concrétisée par l'admission du Bénin sur la liste des pays exportateurs des PP vers les marchés de l'UE. Le système d'inspection de l'AC du Bénin est donc équivalent à celui des pays de l'UE ; tout comme les 3 autres pays sauf pour la Sierra Leone qui n'est toujours pas autorisée à l'export. Pour les 3 pays (Mauritanie, Sénégal et Gambie) le projet a aussi été très pertinent car cela leur a permis également de se préparer aux visites de l'OAV, d'en identifier au préalable toutes les déficiences à relever et les corrections sanitaires à apporter. De plus pour la Gambie, la pertinence de ce projet a été adéquate car il est arrivé à un moment où ce pays était fortement confronté à un grand nombre de notifications EU RASFF.

3.2 Efficacité

Afin d'analyser l'efficacité du projet, les objectifs spécifiques, les activités connexes et les résultats attendus/indicateurs envisagés ont été examinés de façon approfondie. Les documents fournis par la FAO ont été très utiles et exhaustifs car tous les rapports des 5 ateliers nationaux et des 3 ateliers régionaux ont été communiqués, ainsi que les propres rapports FAO ; et le rapport du consultant régional chargé de l'audit et de l'identification des besoins SPS pour chaque pays au préalable également. Tous les rapports, réponses aux questionnaires, évaluations/restitutions des participants aux ateliers, consultation de la base de données sur CD (et la nature des informations stockées à ce niveau) et finalement la grande richesse des informations collectées pendant les 2 visites et interviews ont été examinés pour juger de l'efficacité de ce projet. Il n'est pas toujours aisé de juger et de quantifier le renforcement des capacités des AC d'un pays car c'est une notion assez théorique difficilement mesurable, mais les résultats très positifs de l'audit AOV mené dans ces pays sont un bon moyen de juger de l'efficacité de cet objectif assigné à ce projet. Par ailleurs, les quelques réponses du questionnaire reçues étaient bien argumentées, étayées et elles ont pu être aisément exploitées pour jauger de l'efficacité de cet objectif du projet, en particulier dans les 2 pays qui ont été les plus prolixes (Bénin et Mauritanie), bien qu'ils soient de niveau sanitaire avancé bien différent.

Toutes les personnes rencontrées au cours des visites avaient été très bien choisies par les 2 pays hôtes car elles avaient vécu ce projet dans son intégralité : participation à l'audit mené par le consultant régional, participation aux ateliers soit national, soit régional, soit les 2, participation à la demande d'informations et de données pour la mise en place de cette base de données. Ce qui a permis de bien appréhender de par leurs impressions et de « toucher du doigt » l'efficacité de ce projet dans son ensemble. C'est d'ailleurs pour cela que bien contents de la qualité/quantités des formations appropriées et idoines reçues, ils ont tous demandé à ce qu'un projet similaire visant d'autres secteurs d'activités soit développé dans le futur.

C'est ainsi qu'au travers des réponses des questionnaires étudiées, corroborées par les rencontres et interviews lors des 2 visites très enrichissantes que l'on peut affirmer que le projet N°134 a atteint ses principaux objectifs, en particulier celui de mieux comprendre et appréhender les normes internationales SPS, et Codex... et toutes les exigences sanitaires exigées par les pays tiers. Les ateliers nationaux étaient axés sur la formation et sensibilisation aux mesures SPS appliquées aux PP. Le projet a permis une consolidation de la formation des autorités compétentes (AC) et des responsables hygiène qualité (RHQ) des établissements. Il a renforcé la capacité des IS à réaliser l'inspection sanitaire et la certification, à mener les contrôles analytiques dans le respect de la réglementation, à renforcer les compétences de ceux qui se trouvent déjà en poste et la mise à niveau des cadres nouvellement recrutés et à renforcer la capacité des RHQ des établissements de transformation à concevoir, à réaliser et suivre les activités de l'autocontrôle. Citons à titre d'exemple les réponses fournies par la Mauritanie qui estime que ce projet a réussi largement ou moyennement à renforcer la capacité des AC et à appuyer les institutions et l'industrie par une meilleure compréhension des exigences SPS en raison de l'acquisition d'importantes connaissances. Des cours pratiques sur l'inspection sanitaire des produits de la pêche ont été suivis par tous les participants qui ont été fort sensibilisés à l'HACCP. Il est à signaler que les consultants nationaux étaient tout à fait idoines car ils avaient bien identifié les besoins réels en matière de renforcement des capacités de ce pays. Ce qui a fait la force de ce projet, la formation était en parfaite adéquation avec les besoins exprimés par les participants. Il en est de même pour les 3 autres pays. Au niveau régional comme au niveau national, le projet a renforcé de façon globale, la capacité des AC, des industries dans le domaine de la certification des PP, dans la mise aux normes SPS des infrastructures de débarquement du secteur de la pêche artisanale et les opérations de manutention, de l'utilisation des additifs conservateurs etc. (question 15).

Bien que le niveau de développement sanitaire des 5 pays bénéficiaires du projet fût différent, ce projet a globalement renforcé leurs capacités de façon adaptée à chaque pays et cela a été possible grâce à l'étude d'audit faite au préalable par le consultant régional et national. C'est ainsi que le Bénin a pu retrouver son statut à l'export vers l'UE, (perdu depuis 2004), et les 3 autres pays africains déjà agréés à l'export UE n'ont pu que consolider et renforcer cet agrément UE. Le maintien d'un agrément UE nécessite un investissement continu, et permanent de tous les acteurs de la chaîne alimentaire et c'est toujours un équilibre fragile, menacé en permanence surtout dans ces pays où les infrastructures, les moyens humains, logistiques sont soumis à plus d'aléas et d'impondérables par rapport aux pays développés. Cette épée de Damoclès sur la tête de tous les acteurs de la chaîne alimentaire qui exportent des produits alimentaires en l'occurrence ici des PP est bien omniprésente chez toutes les personnes rencontrées pendant les visites et qui ont bénéficié des formations dispensées par ce projet. Pour eux ce combat d'exporter des PP bien conformes aux normes sanitaires est un combat quotidien. Enfin, la Sierra-Léone ne remplissant pas toutes les conditions d'équivalence, n'a pas été autorisée à exporter vers l'UE, qui constitue son principal marché.

Il peut en être conclu que les activités de renforcement des capacités, y compris les formations, prévues dans le cadre d'un projet donné doivent, dans la mesure du possible, être précédées d'une réévaluation précise des besoins du public cible. Ceci peut se faire à l'aide d'évaluations générales conduites par des consultants en début de projet (tel que dans le cas précis de ce projet), ou à l'aide de questionnaires soumis aux bénéficiaires en amont des formations. De telles évaluations permettent d'une part d'établir des lignes de base et de faciliter la mesure future de l'impact d'un projet donné et d'autre part de mieux cadrer les besoins en tenant compte des éventuelles évolutions des besoins entre le moment de la formulation du projet et le moment de sa mise en œuvre (en raison d'autres activités de renforcement des capacités ayant eu lieu en parallèle, d'une situation de crise sanitaire, etc.)

Toutefois, à côté des activités efficaces et positives car couronnées de succès tangible (agrément UE à l'export retrouvé pour le Bénin et maintien pour 3 autres) mentionnées dans le paragraphe précédent, il y a eu également des activités qui ont connu soit moins de succès soit peu ou pas mises en application, dont les 2 plus importantes sont l'absence ou très peu de formation et d'éducation du secteur primaire de la pêche et le non accès à la base de données. En effet, bien que mentionné dans les recommandations émanant des évaluations des consultants nationaux, il n'a pas été possible de renforcer la capacité du secteur de la production primaire à savoir les Responsables de la Manutention des Produits Alimentaires au niveau des bateaux, des structures portuaires et des entrepôts frigorifiques, à observer les règles de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et ce, en conformité avec les dispositions réglementaires. Tout le secteur de la pêche artisanale a été vraiment peu impliqué faute de moyens financiers et de temps. Cela est surtout vrai pour 3 pays sauf pour la Gambie qui a impliqué tous les maillons de la chaîne halieutique. En effet, beaucoup de participants ont déploré, faute de budget, qu'un nombre très restreint du secteur des représentants de la pêche primaire (pêcheurs, mareyeurs, travailleurs) ait été impliqué et d'une façon très limitée dans ce projet.

S'il est recommandé d'intégrer autant que possible, l'approche chaîne de valeur dans les projets d'assistance technique, il est aussi important de reconnaître qu'un seul projet ne peut subvenir à tous les besoins de renforcement des capacités d'une filière donnée. En revanche, lorsque des besoins ont été identifiés et non couverts, il est utile que les projets dotent les bénéficiaires de feuille de route pour le futur ou au moins que les rapports finaux des projets puissent contenir des recommandations sur les actions futures à entreprendre.

Bien que l'élaboration de plans d'action pour le secteur n'était pas explicitement signalée dans les objectifs ni considérée comme une réalisation attendue de ce projet, il était intéressant de vérifier dans quelle mesure ce projet à travers ses actions de sensibilisation ainsi que l'identification des besoins en renforcement de capacités qui y a été conduite, aurait contribué à l'élaboration de plans d'action nationaux. La diversité des réponses aux questions 5/6 indiquent une mauvaise interprétation de la question. Les réponses étaient globalement orientées vers les plans de travail du projet lui-même. Ainsi, la Mauritanie et le Sénégal indiquent que ce projet n'est pas parvenu à élaborer un plan de travail national, mais a plutôt un plan régional concernant les 5 pays et il l'a exécuté à travers les sessions de formation qui ont eu lieu au cours des ateliers. La sensibilisation des décideurs (AC) a eu lieu au cours du 3ème atelier. Malheureusement, au niveau national, il n'y a pas eu de plan à exécuter. Par contre, le Bénin et la Gambie indiquent que le plan de travail national a bien été mis en œuvre. Par ex. pour la Gambie ce projet a aidé les opérateurs et responsables RHQ des ETPP à préparer leurs plans HACCP et autres mécanismes de contrôle avec l'appui des AC.

Un autre objectif qui n'a été pas atteint c'est l'absence de mise en ligne, de diffusion et de vulgarisation de la base de données. Cette dernière a bel et bien été créée par 2 consultants recrutés par la FAO comme indiqué dans les objectifs. Tous les participants rencontrés, soit via leurs réponses au questionnaire (voir réponse à la question 14) soit sur place pendant les visites ont été unanimes sur ce point car ils ont été mis à contribution dans la phase de genèse mais son exploitation est très limitée car elle n'a pas été mise en ligne sur le site d'Infopêche comme initialement prévu ou à défaut sur le site de la FAO, car cette BD est disponible uniquement sur CD et donc pas actualisée depuis Juin 2010. Cette BD a été distribuée par la FAO lors du 1er atelier régional de Banjul à tous les participants. La FAO avait initialement désignée Infopêche, une organisation intergouvernementale responsable de la diffusion d'information à caractère commercial et de coopération pour des produits de la pêche en Afrique, pour mettre la BD sur son site et assurer sa maintenance. Infopêche était tout à fait l'interface la plus idoine pour faire vivre cette base de données comme il en existe dans d'autres régions du globe. Les raisons de son manque d'exploitation, de l'absence de suivi sont dues principalement au fait qu'Infopêche, n'avait plus la capacité technique, ni matérielle ni financière pour vulgariser cette BD, la mettre en ligne et la mettre à jour en raison du changement de son directeur et d'experts de changement de direction et cadres à Infopêche entre la signature du contrat et le début de son exécution. La situation était d'autant plus compliquée que la Côte d'Ivoire, qui abrite le siège d'Infopêche à Abidjan, vivait des moments difficiles à cause de la guerre civile. Infopêche qui avait par ailleurs assisté aux ateliers régionaux était au fait de ce que la FAO attendait de cette BD. C'est pourquoi la FAO Rome a préféré ne pas donner le leadership de cette BD à Infopêche et a trouvé opté pour une solution intermédiaire pendant le projet, qui était donc le support CD. D'autant plus que, entre temps, la technologie de l'information avait fait un bond qualitatif important dans certains pays ciblés par le projet et la FAO avait jugé que l'importance accordée à cet aspect du projet avait diminué. Il est à signaler que cette BD a été utilisée au Bénin après le projet 134 par un autre projet N° 127 géré par la chambre de commerce béninoise qui a utilisé toutes les informations de cette BD pour mettre en ligne sur son site toutes les informations commerciales et réglementaires relatives à la filière pêche.

De façon générale, il en ressort que l'actualisation des bases de données demeure un problème de taille dans les pays où il y a peu de ressources à dédier au plan national et régional à ce type d'activités. Il est important de prendre en compte cette question cruciale de la durabilité de ce type de dispositifs dès la conception du projet. L'agence de mise en œuvre (la FAO) a mis en place des mesures correctives au niveau du projet en produisant le CD-ROM, ceci amène à l'importance du choix des actions correctives en suivi de projets. Les projets doivent s'adapter en cours de réalisation à des situations nouvelles. Si une composante de projet n'est plus réalisable en raison de changement de contexte ou d'intérêt, celle-ci doit être annulée ou remplacée.

Néanmoins, d'un point de vue d'un professionnel connaissant bien les problématiques SPS, ce projet a atteint ses principaux objectifs dans leur ensemble. Une analyse plus détaillée de l'efficacité du projet au regard des principaux objectifs A/B/C/D figurent dans les réponses aux questionnaires à l'annexe IV.

3.3 Efficacité (efficience)

L'efficacité de ce projet a été évaluée en termes de considérations relatives au budget, aux ressources déployées, aux consultants recrutés, à la réglementation en cours et d'autres qui ont pu soit contribuer soit pu gêner la réussite de ce projet et ses principaux résultats. L'évaluation a été basée sur la base des rapports des ateliers, rapports des consultants, réponses au questionnaire (voir l'annexe IV) et les informations fournies lors des interviews.

En ce qui concerne l'efficacité de la mise en œuvre du projet, il peut être affirmé que la plupart des activités du projet ont été effectués dans le délai prévu en accord avec le calendrier du projet, sauf celles relatives au renforcement des capacités du secteur primaire et la mise en ligne de la base de données. La FAO en appui avec les FAO locales ont mené à bien les activités prévues (voir le chapitre 3.2) dans le calendrier des 2 ans. La FAO avait certes demandé une extension du budget pour prévoir le renforcement des capacités des pêcheurs mais cela n'a pas été accepté par le STDF.

Un projet d'assistance technique peut être considéré comme un catalyseur, un cycle dynamique qui permet d'établir des liens, de susciter des changements et d'élargir les perspectives des bénéficiaires. Ce faisant, des nouveaux besoins de renforcement des capacités peuvent être identifiés ou peuvent surgir au cours de la vie d'un projet. Il peut s'agir de besoins cruciaux, dans un domaine bien spécifique et dont la couverture permettrait d'obtenir un effet démultiplicateur sur les résultats et l'impact du projet. Dans de tels cas, l'agence d'exécution du projet ainsi que la contrepartie nationale doivent faire en sorte de mobiliser des fonds additionnels pour couvrir ces besoins durant de la mise en œuvre. De son côté, le STDF devrait envisager d'avoir une flexibilité lui permettant d'allouer des ressources supplémentaires au cas par cas et dans certaines limites.

Les études de cadrage du projet ont été faites par la FAO. Les représentations de la FAO locales et régionale en accord avec la FAO Rome ont recruté 1 consultant régional (Sénégal) et 5 consultants nationaux (un par pays) qui ont évalué les forces et faiblesses des AC en matière d'inspection et de certification du poisson et produits de la pêche et ont, par la suite, effectué l'identification des besoins dans chaque pays dans le domaine de la mise à niveau sanitaire des produits de la pêche ; lesquels ont diagnostiqué un besoin pressant de formation aussi bien du côté de l'autorité technique que du côté de l'industrie. C'est pourquoi, le projet a consisté en l'organisation de 8 ateliers de formation répartis en 3 ateliers régionaux (2 techniques et 1 destinés aux décideurs politiques, sur proposition des consultants nationaux) et 5 ateliers nationaux.

En ce qui concerne le rapport coût/efficacité de ce projet, de nombreuses réponses au questionnaire, tous pays confondus, ont estimé que ce projet était très bien ciblé au niveau des personnes visées par le projet, et de l'agence d'exécution en l'occurrence la FAO qui connaît bien la filière halieutique. Une très grande majorité des participants via les réponses au Questionnaire via les interviews/rencontres ont salué le grand professionnalisme, les compétences et le niveau d'expertise de tous les consultants recrutés. Pour tous, le principal succès de ce projet a été la désignation et le choix idoine de ces consultants internationaux, régionaux et nationaux (locaux) les plus compétents, professionnels et adéquats pour ce type de projet. Car tous ont été en mesure de dispenser des formations « sur mesure » bâties à partir des réels besoins du pays. C'est la réelle force de ce projet.

Plus de la moitié des participants ont mentionné ne pas avoir eu connaissance d'éventuelles contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre de certaines activités, par contre ils ont tous unanimement indiqué que les budgets de formation étaient trop exigus. Par ex au Bénin, de deux ateliers nationaux programmés, un seul a été organisé regroupant 20 participants (soit une très faible participation des différents acteurs) et cela ne suffit pas pour impacter une large majorité d'acteurs à la base. Comme le système SPS est très complexe, ce projet a été d'une trop courte durée (2ans) avec des objectifs bien ciblés et de faibles moyens pour sa mise en œuvre.

Par ailleurs, la moitié des participants a trouvé le montant global insuffisant pour les 5 pays, si bien que ce fut le secteur primaire de la pêche qui a été pénalisé car il n'a pas pu bénéficier des formations au cours d'ateliers spécifiques comme cela avait été recommandé par les consultants nationaux. En Mauritanie, il est important de signaler que, comme l'atelier avait été mis en œuvre non pas par le consultant national mais par la Direction des Industries de Pêche et de l'Inspection Sanitaire (DIPIS) en collaboration avec la FAO régionale, il y a eu des problèmes d'allocation des "per diem" aux participants de l'atelier national qui venaient de l'extérieur. En effet, la FAO avait nommé « intuitu personé » les coordonnateurs locaux pour mener à bien ce travail de consultance mais lors de l'organisation de l'atelier lui-même il y a eu des frictions entre la DIPIS et le consultant national qui avait un contrat avec la FAO mais ce dernier faisait partie des effectifs de l'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) qui est une institution sous tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime auquel appartient cette Direction, si bien que l'atelier national a eu lieu très tardivement (il a été le dernier atelier national à être organisé).

La FAO a régulièrement informé le Secrétariat STDF de l'avancement du projet, en fournissant différents rapports : initial, à mi-parcours et un rapport de fin de projet. La qualité et quantité des informations communiquées étaient appropriées pour pouvoir suivre l'état d'avancement progressif du projet en termes de réalisation et de dépenses budgétaires. Cependant il aurait été judicieux de fournir des précisions sur les problèmes inhérents à la base de données. Pour conclure, un très grand nombre des participants aux différents ateliers de formation ont affirmé que les cours et séminaires ont été de très haute qualité, bien ciblés et bien organisés.

3.4 Impact

L'impact majeur du projet a été la réouverture des marchés communautaires à l'export pour le Bénin et le maintien pour 3 autres pays africains sauf la Sierra Léone. Cela a été possible grâce à une formation ciblée, idoine aux inspecteurs sanitaires et établissements de transformation des PP, et l'harmonisation de leur système SPS avec les besoins du marché international. Bien qu'il y ait eu d'autres projets financés par d'autres bailleurs de fonds dans ces pays, les inspecteurs et responsables des établissements de transformation des PP ont reconnu que ce projet STDF avait fortement contribué au succès sanitaire de ces pays. Cela a fortement contribué à bâtir une équipe d'inspecteurs qualifiés, capables de mener à bien les contrôles sur le terrain, d'analyser les plans HACCP des entreprises; de se remettre en question, et de former le personnel sanitaire et de laboratoire ainsi que divers opérateurs de la filière halieutique.

Un second impact à souligner est la mise en place du plan d'action pêche en Mauritanie qui a été une conséquence directe de ce projet.

Et un 3^{ème} impact a été une forte sensibilisation de tous les acteurs de la filière halieutique à être vigilants. D'une manière globale tous reconnaissent des changements de comportement très positifs dans la manipulation des PP même si parfois cela est difficilement quantifiable.

Les incidences sur les quantités exportées vers l'UE sont bien perceptibles pour la Mauritanie mais plus contrastées pour le Sénégal et la Gambie. Le Bénin est un cas particulier car, bien qu'il ait été de nouveau agréé pour exporter vers l'UE grâce à ce projet, les 3 établissements agréés sur les 4 ont fait faillite en 2009, et de ce fait ont cessé toute activité. Son succès doit être relativisé car bien qu'il ait retrouvé son statut à l'export, les années qui ont suivi l'auto suspension ont été synonymes de récession économique car tous les stocks de PP et poissons ont dû être détruits, de transfert des clients vers d'autres fournisseurs, de plus, les entreprises se mettaient en conformité avec les nouvelles exigences CE ou internationales: ce qui a compromis leur viabilité financière et entraîné pour certaines d'entre elles le dépôt de bilan et fermeture de leurs établissements.

Un impact bien moins visible mais tout aussi réel est la création d'un réseau parmi les inspecteurs sanitaires des PP et RHQ des ETPP lors des ateliers régionaux surtout, qui devrait être utile pour partager leurs expériences et maintenir ainsi les résultats obtenus grâce à ce projet. Ces échanges ont été fortement salués lors de la visite au Bénin où les inspecteurs sanitaires fortement éprouvés par cette auto suspension en 2003 et la faillite de certaines de leurs entreprises agréées à l'export UE depuis, ont indiqué un regain de motivation et de dynamique SPS au sein de leur pays, grâce à ce réseau régional, qu'ils continuent d'animer à rythme régulier. De plus, il mérite d'être souligné que le projet a parrainé la participation des cinq consultants nationaux à un cours approfondi sur la gestion de la sécurité des PP basée sur l'analyse de risque, qui a lieu du 19 au 23 Janvier 2009 au Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) à travers l'Institut Agronomique méditerranéen de Saragosse, avec la collaboration de la FAO en Espagne. Bien que cette formation du CIHEAM fût indépendante du projet 134, la participation des cinq consultants nationaux leur a permis de renforcer les acquis obtenus à travers le projet.

Etablir des liens, rechercher des synergies et des complémentarités avec des activités parallèles de renforcement des capacités lors de la mise en œuvre d'un projet donné permet de maximiser l'impact du projet en question.

Pour finir, la fourniture de petit matériel d'inspection a permis l'amélioration des inspections sanitaires. Il peut en être conclu que la fourniture d'équipements et de matériels n'a d'effet que lorsque celle-ci est accompagnée d'action de formation.

3.5 Durabilité

La durabilité a été évaluée à partir des réponses au questionnaire et des interviews. Ce projet peut être qualifié de durable, même si les besoins de perfectionnement demandés sont toujours plus grands et inévitables pour tout

inspecteur et/ou responsable d'établissement. Ce projet a réellement permis une meilleure compréhension des enjeux et des exigences SPS, une forte consolidation des acquis SPS, des BPH, de l'analyse des plans HACCP pour les AC et opérateurs des ETPP. Cela a aussi accru et suscité leur intérêt à participer à d'autres activités de suivi sur l'HACCP et sur les questions SPS financées par d'autres projets d'assistance technique, voire même financées par le Gouvernement de Mauritanie par exemple (comme le plan d'action pêche) fortement sensibilisé à toutes ces questions lors du 3ème atelier régional à Banjul destiné aux décideurs politiques. Les industriels ont bien compris en tant que producteurs qu'ils sont responsables de la qualité sanitaire des produits qu'ils mettent sur le marché, d'où un grand effet de sensibilisation à ce niveau.

Globalement, la viabilité de ce projet est assez bonne. En particulier la rédaction des manuels HACCP par les RHQ des ETP et leur évaluation par les IS ont été bien comprises lors des ateliers nationaux et cette dynamique s'est maintenue. Une meilleure approche et compréhension des plans HACCP définis par les entreprises manipulant des PP et évalués par les inspecteurs sanitaires, mieux à même de juger la pertinence de ces plans leur a permis d'être plus proactifs dans la gestion des établissements et de prendre des décisions en cas de problème sanitaire identifié voire même le retrait de l'agrément à l'export de ces établissements. Cela a généré d'autres besoins de formation comme ceux relatifs par ex. en Mauritanie à la consolidation de l'accréditation des laboratoires, à la détection de nouveaux contaminants, à l'accréditation des Services d'inspection à la Norme ISO 17 020. Cela a aussi permis d'éviter des redondances, des doublons de programmes techniques et de mieux cibler des besoins complémentaires non dispensés par ce projet. De plus, dans les 2 pays visités, l'impact des questions SPS sur le commerce du poisson et les problèmes relatifs d'accès au marché ont été bien compris par les décideurs politiques. Cette sensibilisation n'est pas nouvelle, en effet il y a 2 vagues de recrutement assez massives d'inspecteurs sanitaires et de techniciens de laboratoire en 1996 et 2006 pour la Mauritanie après la création de l'ONISPA en mars 2007 en Mauritanie, mais ce projet n'a fait que la renforcer au niveau politique et technique. On a pu constater que ces inspecteurs recrutés depuis ces années sont toujours affectés au même service, ce faible turnover est bénéfique à la fois pour la durabilité des activités entreprises au sein d'un service, une meilleure approche des problèmes SPS et le maintien de liens avec les professionnels.

Bien que la durabilité ne soit pas explicitement considérée dans la phase de conception du projet et bien que le délai de 3 ans s'est écoulé [ce qui a entraîné un faible taux de retour aux questionnaires], les réponses obtenues et les personnes rencontrées ont indiqué que ce projet est durable sur le moyen terme, les ateliers ont été fort utiles aux bénéficiaires dans leurs missions quotidiennes et cela a suscité d'autres besoins de formation soit dans d'autres domaines d'activité soit des mises à jour. Si le personnel formé et sensibilisé aux systèmes de gestion des risques SPS n'a pas la possibilité de mettre en application ses connaissances acquises, c'est qu'il existe un problème de durabilité. Visiblement cela n'a pas été perçu pendant cette évaluation.

4. Conclusions et recommandations

L'évaluation de ce projet a été réalisée presque 3 ans après son achèvement. Ce qui a entraîné des difficultés et aussi des défis à relever. Beaucoup de bénéficiaires, que ce soit au niveau des AC qu'au niveau des responsables d'établissements professionnels ont changé de secteur d'activités, de position administrative, ou encore quitté la filière ce qui a entraîné de grandes difficultés à retracer les forces et faiblesses de ce projet, d'autres ont fait des confusions entre de nombreux projets d'assistance technique et de renforcement des capacités reçus ces dernières années. Une évaluation trop tardive par rapport à la fin d'un projet, surtout dans un contexte Africain où il y a un grand turnover dans le personnel, peut porter préjudice à la qualité de celle-ci. **Pour pallier à cette limitation, dans le cadre de projets futurs, il serait utile d'intégrer dans les chronogrammes des projets une phase de suivi post-activités. Ainsi, après la tenue de l'atelier final du projet, ce dernier reste opérationnellement actif pour une durée de 3 à 6 mois afin de conduire des activités de suivi (une mini-évaluation) permettant de voir si le projet a atteint ses objectifs en matière de réalisations et dans les cas où des recommandations ont été formulées, si celles-ci sont prises en compte par les bénéficiaires. A côté de cela, l'évaluation ex-post à proprement parler serait maintenue à plus long terme afin de mesurer l'impact.**

En outre, bien que les listes des participants aux différentes activités de renforcement des capacités aient été conservées, il s'avère difficile dans les pays concernés de retracer les participants en raison des erreurs dans les adresses électroniques et du changement fréquent de celle-ci. **Dans un tel contexte, il est recommandé d'inclure dans les listes de contacts, outre adresses électroniques, un numéro de téléphone car ces derniers changent moins souvent. Aussi, en raison de ces difficultés pratiques, les missions de terrain (au moins 1) s'avèrent indispensables pour la bonne conduite des évaluations ex-post.** En effet, les gens de terrain se sentent beaucoup plus responsables et fiers de faire valoir leur retour d'expérience et cela les mobilise d'autant plus.

Recommandation no 1: Afin de mesurer aussi bien les réalisations que les impacts à long terme d'un projet, il est recommandé d'envisager deux types d'évaluation : i) une évaluation post-opérationnelle à conduire à la fin des activités du projet afin d'en examiner les réalisations et d'en tirer des enseignements pratiques liés à la mise en œuvre et ii) une évaluation ex-post à plus long terme afin d'en évaluer l'impact. Pour faciliter l'évaluation ex-post des projets de façon optimale et précise, il est recommandé de conserver autant d'informations que possible sur les personnes ciblées par le projet. Une mission systématique sur le terrain est fortement conseillée.

Le niveau initial de connaissances en SPS, en BPH, et en HACCP n'était pas identique dans les 5 pays sélectionnés. En Gambie et en Mauritanie, les cadres étaient bien formés et avaient besoin de renforcement de capacité dans les domaines réglementaires, de la traçabilité et des audits d'évaluation des risques et du concept HACCP. Par contre, dans les 3 autres pays (d'après les rapports et les réponses aux questionnaires pour le Bénin et le Sénégal) le niveau de connaissances en SPS, en BPH, et en HACCP était plus inégal et plus faible et un besoin initial de notions SPS et d'hygiène était plus souhaitable. Ce projet a globalement renforcé les capacités de façon adaptée à chaque pays et cela a été possible grâce à l'étude d'audit faite au préalable par le consultant régional et national.

Recommandation no 2: Il est recommandé que les projets d'assistance technique en matière SPS soient fondés sur une évaluation précise des besoins afin de cibler au mieux le renforcement des capacités. Les outils d'évaluation des besoins existants (outils FAO, OIE) doivent être utilisés autant que possible. Avant tout démarrage de projet, il conviendrait de faire un état des lieux de la situation. Ceci est utile pour recueillir des données de base dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats et permet également d'adapter le plan de travail du projet en tenant compte d'éventuelles données nouvelles.

Le projet a accompli une grande sensibilisation à toutes les questions SPS et aux normes internationales, mais d'autres besoins ont été identifiés pendant son déroulement. Les pays bénéficiaires ont réclamé une deuxième phase de ce projet pour couvrir des secteurs non pourvus et traités par celui-ci. En particulier, le projet n'a pas réussi à dispenser des formations au secteur primaire (pêcheurs, mareyeurs, manutentionnaires...), lors des ateliers nationaux (sauf pour le cas particulier de la Gambie) bien qu'initialement fortement recommandés par les conclusions des consultants régional et nationaux, faute de budget. Il reste encore beaucoup à faire pour cette branche et des menaces pourraient peser sur la durabilité du projet du fait de la faiblesse relative du partenariat public/privé qui n'a pu s'établir qu'avec les RHQ des ETP agréées export et non ceux œuvrant pour le marché local et/ou régional. Par ex, compte tenu du caractère traditionnel et informel de la pêche artisanale bien présente dans les 5 pays, qui approvisionne à plus de 60% les industries de transformation de la pêche et compte tenu de l'analphabétisme des pêcheurs, le concept de traçabilité rendu obligatoire depuis janvier 2005 par l'UE, reste difficile voire même impossible à mettre en œuvre. Par ailleurs, la mise en conformité des sites de débarquements, et la mise aux normes des établissements de transformation à terre et des navires de pêche nécessitent de grosses dépenses pour répondre aux normes sanitaires internationales. Des besoins sont urgents pour améliorer les conditions sanitaires sur les marchés locaux et régionaux.

Dans les pays en développement, les besoins de renforcement des capacités pour un secteur donné sont multiples et un projet d'assistance technique donné ne peut à lui-seul répondre à tous les besoins. De ce fait, il est recommandé que les rapports finaux des projets contiennent des recommandations sur les actions complémentaires futures nécessaires ou prévoient l'élaboration d'une feuille de route destinée aux bénéficiaires afin de ceux-ci puissent consolider leurs acquis après le projet.

Recommandation no 3: Les projets sectoriels (PP en l'occurrence) devraient dans la mesure du possible avoir une approche chaîne de valeur. Le renforcement du partenariat public-privé, la création de coopératives, l'intégration verticale où les petites industries se chargent de former les fournisseurs sont autant de pistes à explorer pour renforcer les capacités du plus grand nombre d'acteurs possible dans une filière donnée. Ceci contribue à rendre plus durables de tels projets.

Beaucoup de participants ont reconnu que la formation continue leur avait déjà beaucoup apporté mais qu'elle devait continuer. Ils ont estimé que des efforts supplémentaires devraient être faits pour couvrir d'autres sujets, [comme la rédaction des guides d'inspection, manuels HACCP, analyse des risques, système de traçabilité, amélioration des connaissances sur les mollusques bivalves (milieu/gestion des risques/méthodes...), formation des techniciens de laboratoire surtout en métrologie et analyses sensorielles, accompagnement des laboratoires à l'accréditation et des autorités compétentes à la norme ISO 17020, mise en place d'une veille réglementaire et normative..] et à ce titre ils réclament une gamme plus étendue de formations. Certes, ils ont acquis des connaissances SPS à l'export pour les poissons et PP mais ils souhaitent aller de l'avant et veulent en développer d'autres relatifs à des secteurs encore méconnus mais en forte expansion.

Les cinq pays ne sont pas autorisés à exporter des mollusques bivalves et des gastéropodes vers l'UE. Aujourd'hui, pour des raisons de non-conformité à la réglementation en matière de dosage de biotoxines et de défauts de plans de surveillance des eaux, aucun des cinq pays n'est autorisé à exporter des gastéropodes et des mollusques bivalves sur le marché de l'UE. Or ces bivalves constituent aussi une ressource très importante dans ces pays et un fort potentiel à l'export d'où un intérêt croissant pour mieux maîtriser ce secteur d'activité. Un autre secteur à explorer est celui des farines de poisson avec des demandes croissantes à l'export.

Recommandation no 4:	Les formations dispensées dans le cadre d'un projet doivent se baser sur la notion de de progression en tenant compte des acquis des programmes passés d'assistance technique. Ceci permet d'éviter les redondances et de développer de nouvelles compétences. La diversification des marchés et des produits peut être un bon moteur pour aborder de nouvelles thématiques SPS. Les études visant à explorer le potentiel de diversification de l'offre sont un bon point de départ pour définir les besoins de renforcement des capacités SPS nécessaires à cette démarche de diversification. Des organisations telles que l' ITC par exemple pourrait assister les pays pour réaliser de telles études.
----------------------	---

5. Enseignements tirés

Le marché européen constitue le principal débouché des PP originaires des cinq pays concernés par le projet. La Sierra Léone n'est pas autorisée à commercialiser des produits halieutiques sur ce marché, les 4 autres qui exportent depuis 1996 reçoivent régulièrement des menaces de retrait d'agrément suites aux multiples visites des experts de l'OAV. Cette situation de précarité de l'agrément freine les investisseurs et affaiblit ce secteur qui est l'un des premiers pourvoyeurs de devises de ces pays. Il faut continuer à stimuler ce commerce international pour améliorer les conditions de vie des pêcheurs et réduire la pauvreté. A ce titre, le projet 134 a été particulièrement pertinent car, d'une part il a évalué au préalable les forces et les faiblesses des 5 pays pour en identifier les besoins en matière de renforcement des capacités des AC et des responsables d'établissements et d'autre part il a été mis en place à un moment crucial pour ces 5 pays qui s'apprêtaient à recevoir une mission des inspecteurs UE de l'OAV pour évaluer leur système d'inspection. Ainsi toutes les activités menées par ce projet dans ces 5 pays ont permis de préparer cette visite de l'OAV, d'en comprendre les enjeux stratégiques à la fois économiques et sanitaires.

Le principal enseignement à tirer de ce qui précède est que les situations de crises sanitaires pouvant avoir un impact majeur sur la situation économique du pays constitue un puissant moteur pour les autorités nationales pour relever les défis posés par l'exportation. La capacité d'adaptation des AC et des responsables d'établissements et leur faculté à croire au fort potentiel d'exportation de ressources halieutiques de leur pays ont été un atout majeur pour les succès de ce projet.

Les projets d'assistance technique génèrent souvent une mine d'informations qui n'est pas conservée et encore moins diffusée et donc exploitée par des tiers. L'agence de mise en œuvre de ce projet, la FAO a gardé tous les rapports des consultants. L'accès à ces rapports lors de l'évaluation (joints en annexe V) a facilité la conduite de celle-ci. Ceci est une bonne pratique à recommander dans le cadre de tout projet. Cependant, il est à rappeler que les agences de mise en œuvre doivent, de façon systématique, s'atteler à rendre publics et accessibles (lorsqu'aucune information sensible n'y est contenue) tous les rapports des consultants qui interviennent dans le cadre d'un projet donné pour cette mine d'information soit exploitée et l'assistance technique optimisée.

La grande richesse de ce projet a été la formation « sur mesure » bâtie et conçue par des locaux (national ou régional) pour des locaux qui connaissaient parfaitement les besoins de ces pays. Leur professionnalisme, expertise, et compétences ont été unanimement salués et appréciés par tous les bénéficiaires rencontrés, et ils ont insisté pour que dans l'avenir pour d'autres thématiques ce type d'organisation se répète. Cette réelle force du projet unanimement saluée par tous les participants tient à la phase de conception et de réalisation du projet par la FAO qui a préféré faire appel à des experts de terrain pour former et enseigner les mesures SPS adaptées aux réalités de ces pays, et en parfaite adéquation avec les infrastructures locales. C'est l'une des « success stories » de ce projet et il est important à l'avenir de continuer de travailler **avec des experts locaux pour des locaux**. Et cela a très bien fonctionné.

En outre, alors que les formations régionales fournissent une bonne opportunité de créer des réseaux de professionnels et un cadre d'échange sur les challenges communs des pays au sein d'une même région. Des disparités au niveau des connaissances d'un pays à l'autre peuvent porter préjudice à l'impact de la formation pour les pays plus avancés qui profitent moins des formations régionales. Par exemple, les participants de Mauritanie ont trouvé les formations dispensées lors des ateliers régionaux peu adaptées à leur niveau de connaissances. Les agences de mise en œuvre doivent chercher à trouver des méthodes innovantes permettant de tirer le maximum d'avantages des formations régionales tout en palliant au problème de disparité du niveau de connaissance. Il peut être imaginé des formations avec des sous-groupes et des sessions plénières, ces dernières permettraient l'échange intra-régional souhaité et les sous-groupes thématiques permettraient aux plus avancés de bénéficier pleinement de la formation dispensée.

Le projet a réellement permis de renforcer les capacités des AC et des responsables qualité des entreprises afin de mieux appréhender les systèmes de sécurité sanitaire et de qualité de poissons en amont, les exigences en terme de certification, et être capables de disséminer la formation acquise pour le personnel national et des divers opérateurs répartis tout au long de la chaîne alimentaire. Il a aussi permis au secteur public et privé de se rencontrer pour mettre un produit de bonne qualité sanitaire conforme aux standards internationaux sur les marchés. Il a aussi contribué à la mise en place d'un cadre de concertation des secteurs public et privé, des rencontres de travail s'organisent dès qu'un problème se présente.

Mais à côté de ces effets positifs, il y a eu des insuffisances dans certains domaines du projet comme l'élaboration de la base de données qui a été pénalisée par le changement complet de personnel au sein de l'Infopêche, si bien que la FAO a opté pour une solution intermédiaire, certes pas conforme au cahier des charges initial du projet mais c'était un pis-aller. D'autant que les informations contenues dans cette BD sont capitales et indispensables pour les AC et RQ des ETPP qui ne peuvent pas se permettre de le faire eux-mêmes par leurs propres et faibles moyens. Cela a été très clair lors des rencontres où un très grand nombre ont réclamé une veille normative et réglementaire.

Les visites sur le terrain ont permis de clarifier les raisons pour lesquelles cette base de données n'a pas eu les résultats escomptés. La leçon à tirer de cette expérience est que des dispositifs tels que sites web et bases de données, bien qu'incontestablement utiles, deviennent très vite obsolètes si aucune mesure n'est prise en amont pour en assurer l'actualisation et la pérennité. D'une façon générale, un bon suivi de projet axé sur les résultats devrait permettre de détecter les problèmes liés à la mise en œuvre et prévoir des actions correctives en conséquence. En effet, si une composante prévue dans le cadre d'un projet ne peut pas être réalisée pour des raisons extérieures et indépendantes du projet, tel qu'un changement de contexte, il faudrait l'annuler plutôt que de s'obstiner à atteindre un objectif qui n'a plus lieu d'être.

De plus, les problèmes interinstitutionnels en Mauritanie signalés lors de la visite sur place pourraient être évités à l'avenir en s'assurant que les consultants nationaux fournissent, avant leur engagement, une attestation de leur employeur les autorisant à entreprendre la consultation.

Et le 2^{ème} maillon faible de ce projet a été le manque de formation dédiée au secteur primaire où il reste beaucoup à faire pour que les pêcheurs, mareyeurs puissent aussi être sensibilisés aux règles élémentaires de l'hygiène et de manipulation et ainsi contribuer à bâtir un système durable et pérenne des mesures sanitaires avec à l'avenir la possibilité pour les consommateurs locaux et régionaux de consommer des poissons et produits de la pêche de même qualité sanitaire. Ces professionnels en sont très demandeurs mais ils manquent de tout et eux aussi ils veulent avancer et sortir de la pauvreté. C'est un vaste chantier à entreprendre : Il faut donc s'appesantir sur cette branche primaire des produits de la pêche avec grande urgence et penser à apporter des solutions simples et facilement applicables pour tous.

Il serait utile de voir à l'avenir si le STDF ne pourrait pas disposer d'un peu de flexibilité pour accorder au cas par cas une extension du budget, si celle-ci est limitée et si celle-ci n'est pas imputable à une mauvaise formulation du projet au départ (la formulation d'un projet devant s'assurer d'une dotation budgétaire suffisante) mais plutôt à des besoins spécifiques qui se sont fait ressentir au cours du projet (en l'occurrence la formation du secteur primaire) et qu'il serait utile de couvrir afin de maximiser l'impact du projet et d'en tirer le meilleur profit.

Annexe I - Le plan de référence pour l'évaluation à postériori du projet STDF/PG/134

Contexte

1. Ce projet a fourni de l'assistance technique au secteur de la pêche de cinq pays en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mauritanie, Sénégal, Gambie et Sierra Leone) pour leur permettre de mieux répondre aux besoins sanitaires et phytosanitaires (SPS), de plus en plus rigoureuses sur des marchés d'exportation. Avant ce projet, l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) de l'Union européenne (UE) a conclu à des garanties insuffisantes sur le plan de la qualité et sécurité sanitaire des produits de la pêche. Les Études de diagnostic avaient noté un manque de ressources humaines et d'infrastructures au niveau de la mise en place des textes réglementaires afin que l'inspection des produits de la pêche puisse répondre aux normes nationales, cela a sévèrement restreint l'accès au marché pour des produits de la pêche. En raison de la proximité géographique, les pays dans la région d'Afrique occidentale sont désireux de pénétrer le marché UE, qui est le plus grand importateur des poissons et des produits de la pêche. D'autres marchés possibles à potentiel élevé incluant les Etats-Unis et le Japon ont aussi des besoins stricts dans le domaine de la qualité sanitaire des aliments.
2. Dans cette perspective, le projet a visé à renforcer les capacités du système d'inspection des produits de la pêche des pays participants afin de répondre aux besoins du marché international. Le projet a été approuvé en Avril 2008, mis en application par la FAO et terminé en juin 2010 avec un budget total de \$US 511.840. Spécifiquement, les objectifs du projet étaient: (i) consolider le développement des capacités déjà établies par d'autres projets et programmes des autorités compétentes des pays et de l'industrie afin de s'assurer que les questions SPS soient bien comprises et ne restreignent pas l'exportation des produits de la pêche, (ii) délivrer de la formation sur la manipulation hygiénique des produits de la pêche au niveau des sites de débarquement. Le projet a également visé à construire une base de données technique et commerciale de l'information et, par son utilisation et sa mise en réseau, à contribuer à une diffusion plus large des résultats du projet à d'autres pays dans la région.
3. Le projet a fourni de la formation aux inspecteurs et aux transformateurs des produits de la pêche dans les pays participants sur les questions SPS relatives aux manipulations, traitements et commerce des produits de la pêche; règles internationales, codes de bonnes pratiques du Codex, normes et leur mise en application, d'inspection et de certification des produits de la pêche, et leur harmonisation avec les besoins des exigences internationales.
4. La Base de données élaborée dans le cadre de ce projet avait comme objectif de rendre ces informations facilement disponibles pour des inspecteurs des produits de la pêche et l'industrie de transformation. Son contenu devait inclure des règlements internationaux (accords SPS/OTC, législation de l'UE liée au commerce des poissons, règlements des États-Unis et du Japon); règlements nationaux de chacun des 5 pays participants; normes, directives et codes de bonnes pratiques; profil de chacune des cinq pays participants; principales espèces de poissons commercialement importantes et données de marchés, et toute autre information commerciale. La Base de données est disponible sous forme de CD et sur le web. Cette base de données est, semble-t-il, considérée pour être très utile pour des opérations de routine pour les responsables des autorités compétentes des pays participants.
5. Le rapport final du projet mentionne comme indicateur du succès que, pendant ce projet, des missions d'inspection d'OAV de l'UE ont été conduites dans les cinq pays, suivant lesquelles trois d'entre eux (le Bénin, la Mauritanie et le Sénégal) ont été couronnées de succès par l'obtention de leur agrément pour l'exportation des produits de la pêche vers l'UE. Bien qu'il y ait eu d'autres projets de développement financés par d'autres bailleurs de fond dans ces pays, les inspecteurs des produits de la pêche ont reconnu que ce projet STDF a fortement contribué à ce succès. Le projet a formé une équipe d'inspecteurs qualifiés en matière d'inspection des produits de la pêche capables de mettre en application les systèmes de sécurité sanitaire et de qualité de poissons et de délivrer de la formation au personnel local et aux divers opérateurs dans la chaîne alimentaire.
6. Le projet STDF/PG/134 a été sélectionné par le groupe de travail de STDF pour une évaluation à postériori. Le plan de référence décrit la nature des tâches à être effectuée par le consultant Mme Sylvie COULON qui a été sélectionnée pour effectuer cette évaluation à postériori.

Description des tâches

7. Sous la surveillance globale du secrétariat de STDF, et en collaboration étroite avec les divers partenaires impliqués dans ce projet, le consultant effectuera une évaluation indépendante à postériori du projet STDF/PG/134 selon les directives d'évaluation de STDF (annexe II). En particulier, le consultant devra:

- Examiner toute la documentation disponible en rapport avec le projet (sera fourni électroniquement par le secrétariat de STDF, ainsi que les principaux contacts de la FAO).
- Développer un cadre d'évaluation à utiliser pour effectuer l'évaluation, qui devrait:
 - (i) élaborer clairement les questions à être posées, basées sur les critères classiques d'évaluation à savoir pertinence, efficacité, rendement, l'impact et durabilité et les principales leçons retenues, ainsi que les indicateurs à utiliser pour mesurer la performance du projet,
 - (ii) identifier les partenaires (y compris les responsables des gouvernements nationaux et des départements concernés, le représentant d'info pêche, la FAO et experts/consultants nationaux impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, les partenaires de développement travaillant dans ces secteurs dans les cinq pays africains, etc.) qui devront être consultés pour l'évaluation; et,
 - (iii) identifier et élaborer les méthodes et les outils (par exemple des questionnaires d'enquête, les questions clés pour des entrevues via Skype, etc.) à être utilisés lors de l'évaluation. Ce cadre devrait être discuté avec le secrétariat du STDF avant sa finalisation et utilisation.
- Contacter les partenaires internationaux et/ou nationaux impliqués dans l'exécution du projet pour collecter toute autre information pertinente ou des documents appropriés.
- Contacter les partenaires et bénéficiaires de projet (utilisant des questionnaires d'évaluation, Skype, téléphone, etc. identifiés dans le cadre d'évaluation) pour recueillir leurs points de vue et impressions sur ce projet, entres autres, les questions clé liées à la pertinence du projet, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et l'expérience principale acquise.
- Voyager au Bénin (une semaine), les entretiens avec les principaux partenaires impliqués dans l'exécution du projet et collecter d'autres informations et documents appropriées;
- Sur la base de toutes les informations collectées et impressions reçues de la part de différents partenaires consultées, préparer un rapport d'évaluation détaillé qui analyse et évalue la performance globale et les résultats de ce projet et faire des recommandations qui peuvent être utiles à l'amélioration de la conception et des résultats d'autres projets visant à améliorer la sécurité sanitaire des produits de la pêche dans d'autres pays ou régions. En plus des questions clé d'évaluation, ce rapport devrait considérer le contexte dans lequel le projet a été mis en application, les liens (le cas échéant) à d'autres projets/programmes, opportunités créées par le projet et/ou défis relevés, lors, aussi bien que toute action future ou besoins identifiés, etc. Ce rapport devrait être préparé selon le format convenu et soumis au secrétariat STDF au plus tard que le 30 juin 2013.
- Préparer une «fiche d'information» qui fournira une présentation claire et synthétique de ce projet et un aperçu des principaux résultats et des expériences acquises, à partir des informations collectées et analysées, au travers de cette évaluation.

Annexe II – liste des contacts fournis par la FAO qui ont reçu le questionnaire joint ci-dessous et liste de toutes les personnes qui ont répondu

La FAO a identifié 5 coordonnateurs nationaux du projet STDF 134; un contact info pêche et le contact du coordonnateur régional du Sénégal

1. Liste des coordonnateurs nationaux

a) Coordonnateurs locaux qui ont été les consultants nationaux

Mauritanie: Amadou Niang — amamadouniang@gmail.com

Sénégal: Mbaye Diagne - B. baydiagne@yahoo.fr

Gambie: Momodou njie — chonahamodado@yahoo.co.uk

Sierra Leone: Arnold hotanga robbie — hotangaa@yahoo.com

b) Point de contact pour info pêche est: M.Mohamed El Malagui

c) Contact régional: Dr Papa la NAMSA Keita

2. Liste des personnes qui ont répondu au questionnaire

Nom	Organisation
Mauritanie	
Dr M.Ould Mahjoub	Direction des Industries de Pêches et de l'Inspection Sanitaire
BA Abou Sidi	ONISPA
NIANG AMADOU	ONISPA
Ahmed Ould Khoubah	FEDERATION NATIONALE DE PECHE (FNP)
Mohamed Ould Sidina	ONISPA
Sall Oumar	ONISPA
Mohamed Abdellahi Ould Neine	ONISPA
Mohamed Ould Ely Ould Barham	Chef service Inspection sanitaire -ONISPA
Harouna Samba Tounkar	ONISPA -MPEM/ONISPA
Mohamedou Djiby AW	ONISPA
BA Ibrahima Hamady	ONISPA
BENIN	
Epiphane Hossou	Inspecteur Sanitaire des Produits Halieutiques -DP
Gérard Gokou	Direction des Pêches (DP)
COMMETE A	Direction des Pêches (AC)
ADEKE T. Benoît	Chef des Inspecteurs -- DP

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

Brito Urbain	Direction des Pêches- MAEP
Kinpkpe Kofi Kevin	Direction des Pêches- MAEP
GNITASSOUN Dénagnon Luc	Adjoint Direction des Pêches
GOUSSANOU Joëlle VIDEHOUEYOU	Ancienne Coordonnatrice / STDF 127 : Appui aux Systèmes d'informations sur les mesures SPS au Bénin (CCIB)
Ahouanmenou	Diex- Atelier CE
Houngue G.David	Président UNAPECAB/FENAPECHE
Gambie	
NFAMARA JERRO DAMPHA	Fisheries Department
Momodou Njie	Fisheries Department
Sénégal	
Papa Namsa KEITA	Conseiller de département Ministère de la Pêche
DIOUMA THIAW	Direction des Industries de Transformation de la Peche (DITP)

3. Questionnaire (en version française et anglaise en raison de 5 pays impliqués francophones et anglophones (3 et 2)

**EVALUATION DU PROJET "Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des produits de la pêche"
["Capacity building (CB) for improving Fish Trade"]**

STDF PROJET/PG 134

"Performance des pays Africains sélectionnés"

Questionnaire de suivi pour les partenaires de mise en œuvre

Merci de retourner le questionnaire complété par courrier électronique à:

Dr Sylvie COULON (OMC/FANDC Consultant)

E-mail: sylviecoulonbxl@gmail.com

Ce questionnaire est destiné à évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet susmentionné STDF 134. Les informations demandées dans ce questionnaire seront très utiles pour améliorer les futures activités financées par le STDF. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir fournir vos contributions et de renvoyer le questionnaire dûment complété à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **31 mars 2013**. Nous comptons fortement sur vos contributions et vous assurons que celles-ci seront traitées avec la plus stricte confidentialité. Nous allons présenter uniquement les résultats consolidés dans le rapport final sans identifier les réponses individuelles ou celles des institutions. Un grand merci à l'avance de l'intérêt que vous porterez à ce questionnaire, de votre volonté de collaborer avec nous, de prendre un peu de votre temps de répondre à ce questionnaire et de nous le transmettre dans les meilleurs délais et ce avant la date butoir du 31 Mars 2013!

Partie 1. Données personnelles

Nom COMPLET	
E-mail	
Téléphone	
Autorité/Institution/organisme	

Partie2: Questions relatives au Projet 134 appelé ci-dessus "projet renforcement capacités pêche" ou PRCP"

1. *Avez-vous été directement ou indirectement concerné par ce projet PRCP? Dans l'affirmative, de quelle manière (veuillez préciser les activités auxquelles vous avez participé ou la manière dont vous avez entendu parler du projet)?*

Commentaires:

2. *Dans quelle mesure le projet PRCP vous a-t-il sensibilisé/amélioré vos connaissances en ce qui concerne les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) en général, et celles relatives au commerce de produits de la pêche de votre pays, en particulier?*

Largement

Moyennement

Pas du tout _____

Commentaires:

3. Par quels moyens le projet a-t-il vous a-t-il sensibilisé sur les questions SPS en ce qui concerne les échanges de produits de la pêche en provenance de votre pays? (Veuillez cocher la case correspondante)

Informations et/ou des dépliants sur les questions SPS de la pêche

Guides d'instruction appropriés pour la mise en application des normes

Sites Internet (rapports de l'OAV, sites professionnels...)

Programmes de formation, d'ateliers, etc.

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Si autres que ceux précisés ci-dessus, veuillez préciser:

4. À votre avis, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP a réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine de vos responsabilités, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche?

Dans une large mesure _____ Moyennement _____ pas du tout

Merci de spécifier:

5. Selon vous, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche?

Dans une large mesure _____ Moyennement _____ pas du tout

Merci de spécifier:

6. À votre connaissance, est ce que le plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement/partiellement mis en œuvre?

Totalement _____ Partiellement _____ Pas du tout _____ je ne sais pas _____

Commentaires:

7. Rétrospectivement, dans quelle mesure les objectifs du projet PRCP (et ses activités) ont-ils été adéquats afin de pallier aux besoins SPS du secteur de la pêche dans votre pays?

Adéquat _____ Moyennement adéquat _____ Inadéquat: _____

Commentaires:

8. Dans quels domaines le projet a-t-il été le mieux réussi à mettre en adéquation des besoins/lacunes avec les activités entreprises pour obtenir des résultats tangibles?

Veuillez énumérer les principaux facteurs influençant cette réussite:

9. À votre avis, quelles ont été les activités les moins réussies entreprises dans le cadre du projet PRCP?

Merci de spécifier les activités les moins réussies:

10. Avez-vous participé à des ateliers de formation nationaux/régionaux?

Si oui, veuillez cocher la case appropriée:

	National deux <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Régional <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les
a.	Le niveau était-il approprié?				Oui
	Non				
b.	Les formateurs étaient-ils efficaces dans la délivrance de la formation?			Yes	
	No				
c.	Les ressources techniques	fournies étaient-elles suffisantes	Oui		Non
d.	La durée de la formation était-elle suffisante?		Oui		Non

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

- e. Avez-vous eu assez de temps pendant la formation pour mettre en pratique ces nouvelles compétences? Oui
Non
- f. Avez-vous reçu suffisamment de feedback/tests/évaluation? Oui Non
- g. Est-ce que la formation reçue vous a-t-elle fourni suffisamment de savoir et de compétences pour être en mesure d'assurer vous-même une formation au niveau national en tant que formateur?
Oui Non NA
- h. Dans l'ensemble, est ce que ces formations ont amélioré vos connaissances sur les exigences en matière d'hygiène et de gestion de la qualité Oui Non

11. À votre avis, les activités de formation menées au cours du projet ont t'elles été adaptées aux réels besoins des différents publics cibles (responsables gouvernementaux, pêcheurs, transformateurs, inspecteurs, etc)?

Oui _____ Non _____ je ne sais pas _____

Merci de spécifier:

12. À votre avis, existait-il des domaines dans lesquels davantage d'efforts auraient pu être faits pour améliorer l'efficacité de la formation délivrée soit au niveau régional et/ou national ?

Si oui, merci de dire lesquels:

13. Selon vous, les activités de formation menées au cours du projet relatives à la promotion des bonnes pratiques ont-elles conduit à de véritables changements dans la façon de manipuler le poisson et de le transformer dans votre pays?

Oui _____ Non _____ je ne sais pas _____

Si oui, merci d'indiquer les domaines spécifiques où ce changement a eu lieu et dans quelles mesures?

14. Etes-vous au courant de la base de données techniques et commerciales développée au cours de ce projet? Si oui, dans quelle mesure cette base de données a été utile?

Veillez cocher la case appropriée:

- i. L'avez vous déjà utilisée? Oui Non
- j. Était-ce facilement accessible? Oui
Non
- k. Avez-vous trouvé les informations techniques incluses adéquates (champ d'application, niveau de détail, fiabilité, etc.)? Oui Non
- l. L'utilisez-vous encore? Oui Non
- m. Est-ce que son contenu est toujours à jour? Oui
Non
- n. En cas de réponse négative à la question précédente, avez-vous reçu une version mise à jour ? Oui Non
- o. L'avez-vous trouvé utile pour vous informer des exigences à l'export SPS pour les produits de la pêche? Oui
Non

p. Globalement, avez-vous été satisfait de cette base de données? Quelles en étaient les forces et les faiblesses? Oui

Merci de spécifier:

15. De votre point de vue, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à renforcer la capacité globale des autorités compétentes, l'appui aux institutions et à l'industrie au niveau régional comme au niveau national?

Dans une large mesure _ Moyennement ____ pas du tout Je ne sais pas

Merci de spécifier:

16. Selon vous, des efforts supplémentaires auraient-ils pu être déployés pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du projet?

Oui ____ Non ____ Je ne sais pas

Si oui, merci de spécifier:

17. À votre avis, le degré d'implication/participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a-t-il été satisfaisant?

Oui ____ Non ____ Je ne sais pas

Merci de spécifier:

18. À votre avis, est ce que ce projet a renforcé le dialogue entre le secteur privé et public ainsi que le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche dans votre pays?

Oui ____ Un peu __ Je ne sais pas

Merci de spécifier:

19. En cas de réponse affirmative à la question précédente, est ce que le dialogue ou le partenariat entre les secteurs public et privé s'est poursuivi après la fin du projet?

Oui ____ Un peu __ Je ne sais pas

Merci de spécifier:

20. De votre point de vue, le projet est-il parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche?

Oui ____ Non ____ Je ne sais pas

Si non merci de spécifier:

21. Selon vous, est ce que la conception (design) du projet et sa mise en œuvre ont été la manière la plus rentable de répondre aux questions sanitaires et phytosanitaires dans votre pays?

Oui ____ Non ____ Je ne sais pas

Si non merci de spécifier:

22. Avez-vous connaissance de contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'une activité(s) spécifique(s) de ce projet ?

Oui Non ____

Si oui merci de spécifier:

23. À votre connaissance, est ce que ce projet a aidé votre pays à atteindre un impact mesurable sur l'exportation c'est-à-dire avoir accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers?

Oui ___
sais pas

Non ___ ___

Je ne

Si oui, merci de fournir plus d'information:

24. À votre connaissance, y a-t-il eu ou y a-t-il des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (autorités compétentes, industrie...) depuis la réalisation du projet?

Oui ___
sais pas

Non ___ ___

Je ne

Si oui merci de spécifier:

Merci de fournir des explications :

25. Quels sont les principaux enseignements/leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet qui renforcera vos travaux futurs?

26. Quels enseignements peut-on tirer du projet susceptibles de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc.... et lesquels devraient être diffusés plus largement?

Veillez apporter tout commentaire supplémentaire relatif à la conception de ce projet et/ou de sa mise en œuvre que vous jugerez utile de transmettre.

Merci pour votre aimable collaboration

Veillez renvoyer le questionnaire complet par courrier électronique à:

Sylvie COULON

(OMC/FANDC Consultant)

E-mail: sylviecoulonbxl@gmail.com

Le consultant de la Commission, se rendra à Cotonou (Bénin) au début du mois d'avril 2013. Si vous souhaitez discuter de ce projet en personne, merci de l'indiquer dans votre réponse.

Annexe IV - Réponses collectives des questionnaires remplis et analyse

IV.1 Réponses des questionnaires de Mauritanie - 11 reçus

Question	Réponses	Observations
1. 1. Avez-vous été directement ou indirectement concerné par ce projet PRCP? Dans l'affirmative, de quelle manière (veuillez préciser les activités auxquelles vous avez participé ou la manière dont vous avez entendu parler du projet)?		Les 11 réponses au questionnaire (Q) ont participé soit à un atelier national soit régional ou les 2, y compris le consultant national qui a réalisé l'étude de diagnostic.
2. Dans quelle mesure le projet PRCP vous a-t-il sensibilisé/amélioré vos connaissances en ce qui concerne les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) en général, et celles relatives au commerce de produits de la pêche de votre pays, en particulier?	Largement: 5 Moyennement : 6	5 réponses estiment que le projet PRCP a <u>largement</u> amélioré les connaissances SPS, en matière d'inspection des produits de la pêche (PP) et des Etablissements traitant des PP (ETPP) et 6 estiment que le PRCP y a <u>moyennement contribué</u> , car certaines présentations n'étaient pas assez adéquates au niveau des connaissances HACCP et de l'Hygiène générale.
3. Par quels moyens le projet a-t-il vous a-t-il sensibilisé sur les questions SPS en ce qui concerne les échanges de produits de la pêche en provenance de votre pays? (Veuillez cocher la case correspondante)	Informations et/ou des dépliants sur les questions SPS de la pêche : 1 Guides d'instruction appropriés pour la mise en application des normes: 2 Sites Internet (rapports de l'OAV, sites...) : 1 Programmes de formation, d'ateliers: 11	Des 11 réponses reçues, on note que la formation dispensée pendant la conduite d'ateliers est celle qui a été le plus appréciée par les participants. Les échanges directs avec/entre les participants et conférenciers aux différents ateliers régionaux ont été fort appréciés.
4. À votre avis, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP a réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine de vos responsabilités, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche?	Dans une large mesure: 2 Moyennement: 6 Pas du tout : 0 Ne sait pas:3	Ayant commencé par un diagnostic de la situation spécifique (Etat des lieux de la réglementation-SPS-Atouts, lacunes,...), le projet a été désigné en fonction des besoins exprimés par les pays à travers les rapports produits par chaque consultant national qui connaissait très bien les besoins de son pays. L'atelier national était axé sur la formation et sensibilisation des mesures SPS appliquées aux PP Le projet a permis un renforcement positif de la formation des autorités compétentes (AC) et des responsables hygiène qualité (RHQ) des établissements.
5. Selon vous, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche?	Dans une large mesure : 1 Moyennement : 7 Pas de réponse:3	La majorité des réponses indique que le PRCP n'est pas parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche. Par contre, il a surtout élaboré un plan régional concernant les 5 pays et il l'a exécuté à travers les sessions de formation qui ont eu lieu au cours des ateliers nationaux (5) et régionaux (3). La sensibilisation des décideurs (AC), a eu lieu au cours du 3ème atelier. Malheureusement, au niveau national, il n'y a pas eu de plan à exécuter.
6. À votre connaissance, est ce que le plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement/partiellement mis en œuvre?	Totalement : 1 Partiellement : 9 Pas du tout : 1 Je ne sais pas :	La grande majorité des réponses (9/11) indique que le plan d'action national a été mis partiellement mis en œuvre, et cela dépend des pays. Ce projet a surtout consisté en l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités en vue de mettre à niveau à la fois les AC et les ETPP. Mais les réponses indiquent qu'il existe encore des secteurs à renforcer, comme l'accréditation des laboratoires (norme 17025) et l'utilisation de méthodes normalisées AFNOR ; ou encore prévoir des formations SPS pour les pêcheurs et mareyeurs. La Mauritanie a mis en œuvre nombre de règles et/ou de recommandations relatives au secteur de la pêche.
7. Rétrospectivement, dans quelle mesure les objectifs du projet PRCP (et ses activités) ont-ils été adéquats afin de pallier aux besoins SPS du secteur de la pêche dans	Adéquat : 4 Moyennement adéquat : 5	Les objectifs et les activités du PRCP ont été adéquats pour les AC (4 réponses), mais pour le secteur privé ils n'ont été que moyennement adéquats dans la mesure où les besoins identifiés lors de l'étude diagnostic n'ont pas

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

<p>votre pays?</p>	<p>Pas de réponse: 2</p>	<p>été tous retenus lors des formations.</p>
<p>8. Dans quels domaines le projet a-t-il été le mieux réussi à mettre en adéquation des besoins/lacunes avec les activités entreprises pour obtenir des résultats tangibles?</p>	<p>Veillez énumérer les principaux facteurs influençant cette réussite:</p>	<p>Des 6 réponses reçues la plupart ont signalé que le projet a réussi à mieux appréhender la réglementation (Accords SPS), la fourniture de petits matériels pour le laboratoire (analyses sensorielles: glacières/trousses/couteaux..), le dialogue et échanges entre AC et RHQ. Les 6 réponses saluent la méthodologie et le matériel de formation utilisé, le grand nombre d'ETP visité, et le suivi des connaissances acquises dans ces ETP.</p>
<p>9. À votre avis, quelles ont été les activités les moins réussies entreprises dans le cadre du projet PRCP?</p>	<p>Merci de spécifier les activités les moins réussies:</p>	<p>Des 6 réponses reçues, la plupart ont signalé que la base de données a été conçue sans tenir compte des réalités spécifiques du pays. 5 n'ont pas fourni de réponses.</p>
<p>10. Avez-vous participé à des ateliers de formation nationaux/régionaux? Si oui, veuillez cocher la case appropriée:</p>	<p>National 6 Régional 1 Les deux 4</p>	<p>Les 11 réponses reçues sont très positives, en effet les 11 ont indiqué que le niveau était approprié, que les formateurs étaient efficaces et pédagogues dans la délivrance de la formation et que dans l'ensemble, ces formations ont bien amélioré leurs connaissances sur les exigences en matière d'hygiène et de gestion de la qualité. 8 ont affirmé que les ressources techniques fournies étaient suffisantes, 7 seulement ont affirmé avoir eu assez de temps pendant la formation pour mettre en pratique ces nouvelles compétences ; 6 ont estimé que la durée de la formation était suffisante. Et finalement 5 seulement estiment avoir reçu suffisamment de feedback/tests/évaluation. Par contre, seulement 4 pensent que la formation reçue leur a suffisamment fourni assez de connaissances et de compétences pour être en mesure d'assurer vous-même une formation au niveau national en tant que formateur.</p>
<p>11. À votre avis, les activités de formation menées au cours du projet ont-elles été adaptées aux réels besoins des différents publics cibles (responsables gouvernementaux, pêcheurs, transformateurs, inspecteurs, etc)?</p>	<p>Oui : 7 Non : 1 Je ne sais pas : 2</p>	<p>De manière générale, la plupart des participants (7) ont estimé que le projet a été couronné de succès car adapté aux réels besoins des personnes cibles. Cela a permis une forte sensibilisation aux réglementations nationales et internationales. En Mauritanie, 2 catégories ont été concernées; les inspecteurs sanitaires des AC et les responsables Hygiène Qualité de certaines entreprises. Par contre, les autres catégories qui avaient été identifiées (pêcheurs, transformateurs, mareyeurs, manutentionnaires) n'ont pas pu participer, faute de budget.</p>
<p>12. À votre avis, existait-il des domaines dans lesquels davantage d'efforts auraient pu être faits pour améliorer l'efficacité de la formation délivrée soit au niveau régional et/ou national ?</p>	<p>Si oui, merci de dire lesquels:</p>	<p>5 réponses ont estimé que davantage d'efforts auraient du être faits au niveau du Management qualité, de l'audit des manuels HACCP et de la formation du personnel de laboratoires aux normes ISO 22000. 5 participants (PX) ne se sont pas prononcés et 1 participant estimait que cette formation a été très complète.</p>
<p>13. Selon vous, les activités de formation menées au cours du projet relatives à la promotion des bonnes pratiques ont-elles conduit à de véritables changements dans la façon de manipuler le poisson et de le transformer dans votre pays?</p>	<p>Oui : 4 Non : 3 Je ne sais pas : 4</p>	<p>Globalement les réponses sont assez équilibrées. 4 réponses estiment que la promotion de bonnes pratiques a entraîné des changements pour le personnel et les RHQ mais pas pour les inspecteurs sanitaires des AC. Les autres soit, ne savent pas soit, ne l'ont pas observé.</p>
<p>14. Etes-vous au courant de la base de données techniques et commerciales développée au cours de ce projet? Si oui, dans quelle mesure cette base de données a été utile?</p>	<p>Oui = 2 Non = 9</p>	<p>Les réponses sont assez unanimes, en effet la majorité des PX affirment ne pas avoir été informés de cette base de données. 2 seulement affirment l'avoir utilisée et estiment en être satisfaits. Un support CD de cette base de données a été distribué à tous les PX des ateliers régionaux.</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

<p>15. De votre point de vue, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à renforcer la capacité globale des autorités compétentes, l'appui aux institutions et à l'industrie au niveau régional comme au niveau national?</p>	<p>Dans une large mesure : 2 Moyennement : 6 Je ne sais pas : 3</p>	<p>Il est intéressant de noter que 8 (2+6) des 11 réponses estiment que ce projet a réussi largement ou moyennement à renforcer la capacité des AC et à appuyer les institutions et l'industrie par une meilleure compréhension des exigences SPS en raison de l'acquisition d'importantes connaissances sur cette thématique. Des cours pratiques sur l'inspection sanitaire des produits de la pêche ont été suivis par tous les participants qui ont été fort sensibilisés à l'HACCP. Il est à signaler que les consultants régionaux étaient tout à fait idoines car avaient bien identifié les réels besoins en matière de renforcement des capacités de ce pays. Ce qui fait la force de la réussite de ce projet, la formation était en parfaite adéquation avec les besoins exprimés par les PX.</p>
<p>16. Selon vous, des efforts supplémentaires auraient-ils pu être déployés pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du projet?</p>	<p>Oui : 7 Je ne sais pas : 4</p>	<p>Sept réponses sur 11 estiment que des efforts supplémentaires auraient pu être déployés pour améliorer sa qualité, efficacité et efficacité, en particulier certains PX ont déploré la gestion décentralisée de ce projet par la FAO régionale basée à Accra (Ghana), ce qui fait qu'il n'avait pas de chef de projet FAO direct dans chaque pays concerné, lequel aurait pu répercuter davantage les problématiques du pays, et un impact plus grand sur les bénéficiaires. D'autres PX auraient souhaité davantage de concertation entre le public et privé afin d'améliorer un rapprochement de ces secteurs.</p>
<p>17. À votre avis, le degré d'implication/participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a-t-il été satisfaisant?</p>	<p>Oui: 4 Non: 5 Je ne sais pas : 2</p>	<p>Les réponses sont mitigées, et un peu plus en faveur d'un degré pas suffisant d'implication du secteur primaire (laire) (pêcheurs, mareyeurs, travailleurs). En effet plus de la moitié ont déploré, faute de budget, qu'un nombre très restreint du secteur des représentants de la pêche primaire soit invité à l'atelier national.</p>
<p>18. À votre avis, est ce que ce projet a renforcé le dialogue entre le secteur privé et public ainsi que le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche dans votre pays?</p>	<p>Oui: 3 Un peu: 5 Je ne sais pas: 3</p>	<p>8 réponses sur les 11 estiment que ce projet a réellement (3) ou un peu (5) renforcé le dialogue entre le secteur privé et public et aussi le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche. La majorité estime que le fait que les Inspecteurs et RHQ des entreprises se soient retrouvés à plusieurs reprises, et ont pu échanger leurs points de vue a permis de faire des avancées dans ce domaine.</p>
<p>19. En cas de réponse affirmative à la question précédente, est ce que le dialogue ou le partenariat entre les secteurs public et privé s'est poursuivi après la fin du projet?</p>	<p>Oui: 5 Un peu: 4 Je ne sais pas: 2</p>	<p>Une grande majorité des réponses estime que le dialogue/partenariat public et privé s'est bien ou moyennement poursuivi après la fin du projet, car pour plus de la moitié des PX il existait déjà une concertation avec les professionnels à intervalles réguliers.</p>
<p>20. De votre point de vue, le projet est-il parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche?</p>	<p>Oui: 2 Non: 1 Je ne sais pas: 6 Pas de réponse : 2</p>	<p>Peu de réponses estiment que ce projet est parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche, car ce système SPS institutionnel existait déjà avant le projet. Et ils estiment que ce projet l'a bien renforcé. Mais pour la majorité, les PX ne se prononcent pas.</p>
<p>21. Selon vous, est ce que la conception (design) du projet et sa mise en œuvre ont été la manière la plus rentable de répondre aux questions sanitaires et phytosanitaires dans votre pays?</p>	<p>Oui: 4 Non: 2 Je ne sais pas: 5</p>	<p>Presque la moitié des réponses estime que ce projet était bien conçu, et une mise en œuvre appropriée pour répondre aux besoins SPS, car ils ont été satisfaits du cadrage et la conception (séries d'audits dans chaque pays et formations adaptées aux réels besoins SPS). Mais pour d'autres soit ils ne pensent pas que cela a été la manière la plus rentable (2) soit ils ne se prononcent pas. En particulier le consultant national est assez déçu de la façon dont le projet a été mise en œuvre localement, car cela était de sa responsabilité, or il n'avait reçu aucune légitimité de la part de la FAO pour cela. Le seul contrat qui le liait à la FAO était la réalisation de l'étude diagnostic : état des lieux et</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		identification des besoins SPS et non pas d'organiser l'atelier national. Ce qui lui a créé quelques incompréhensions de la part de son administration de tutelle qui a voulu prendre le leader ship de la mise en œuvre de l'atelier national et cela a entraîné des problèmes matériels lors de cet atelier.
22. Avez-vous connaissance de contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'une activité(s) spécifique(s) de ce projet ?	Oui: 5 Non: 6	Plus de la moitié estiment n'avoir pas eu connaissances d'éventuelles contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre de certaines activités. Mais d'autres (5/11) pensent le contraire car ils trouvaient le montant global insuffisant pour 5 pays. Ce qui fait que le secteur laire de la pêche n'a pas pu en bénéficier comme cela avait été recommandé par le consultant national. Et par ailleurs, comme cela a été mis en œuvre non pas par le consultant national mais par l'administration des pêches elle-même en collaboration avec la FAO régionale, il y a eu des problèmes d'allocation des per diem aux PX de l'atelier national (ceux basés sur place et ceux basés dans la capitale).
23. À votre connaissance, est ce que ce projet a aidé votre pays à atteindre un impact mesurable sur l'exportation c'est-à-dire avoir accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers?	Oui: 3 Non: 3 Je ne sais pas: 5	Les réponses sont mitigées (3 pour, 3 contre) et presque la majorité (5/11) ne s'est pas prononcée car il est assez difficile comme le disait les personnes rencontrées de chiffrer un impact mesurable sur l'exportation. La Mauritanie a accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers depuis de nombreuses années même si cet accès est très fragile et peut être remis en question à tout moment. Toutes les personnes questionnées et rencontrées sont unanimes sur le fait que pour leur pays ce projet a fortement aidé leurs entreprises à améliorer l'hygiène dans les entreprises agréées à l'export et les autres aussi.
24. À votre connaissance, y a-t-il eu ou y a-t-il des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (autorités compétentes, industrie...) depuis la réalisation du projet?	Oui: 5 Je ne sais pas: 6	Les réponses sont positives pour une petite majorité des PX car cela a permis une forte consolidation des acquis SPS et sur l'hygiène/HACCP pour les AC et RHQ qui l'utilisaient déjà, et de participer à d'autres activités de suivi sur HACCP et sur les questions SPS financés par d'autres projets d'assistance technique (projets UE/SP/Japon) voire même financés par le Gouvernement lui-même (plan d'action pêche) fortement sensibilisé à toutes ces questions lors du 3 ^{ème} atelier régional à Banjul destiné aux décideurs politiques. Les industriels ont bien compris en tant que producteurs qu'ils sont responsables de la qualité sanitaire des produits qu'ils mettent sur le marché, d'où un grand effet de sensibilisation à ce niveau.
25. Quels sont les principaux enseignements/leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet qui renforcera vos travaux futurs?	Oui: 4 Je ne sais pas: 3 Pas de réponse: 4	Bien que peu de PX aient répondu, ceux qui l'ont fait ont mis en exergue les éléments suivants à développer pour le futur, à savoir : continuer les formations HACCP, renforcer les connaissances en matière de manipulation des produits et prévoir des budgets plus conséquents si plusieurs pays sont désignées comme bénéficiaires.
26. Quels enseignements peut-on tirer du projet susceptible de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc.... et lesquels devraient être diffusées plus largement?		Beaucoup de PX ont répondu à cette question générale dictant un peu les actions futures. Une grande majorité réclame de concevoir des projets de renforcement des capacités pour des pays assez similaires au niveau sanitaire, car par ex. le Bénin et la Mauritanie, bien que voisins géographiquement et concernés par la même problématique des PP, sont bien différents en terme de niveau SPS, de développement et d'avancement des entreprises et laboratoires, de performance des AC et de leurs services d'inspections, des accréditations labos... Ils réclament aussi une meilleure concertation au préalable avec les acteurs Publics/Privé basé sur un diagnostic fait systématiquement par des experts locaux, comme ce fut las cas pour ce projet. Il doit être souligné que tous les PX et personnes

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<p>rencontrées ont déploré le laps de temps trop long entre l'acceptation du projet et sa mise en place réelle sur le terrain, heureusement que pendant ce temps d'autres projets se sont greffés et ont été réalisés ce qui a permis au pays d'avancer.</p> <p>Les agents des labos accrédités rencontrés sont tous demandeurs de stages de perfectionnement à la norme 17025, et aussi un renforcement des connaissances en métrologie, des abonnements en ligne pour une veille normative, un financement pour pouvoir participer aux réseaux inter laboratoires.</p>
--	--	--

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

IV.2 Réponses des questionnaires du Bénin - 10 reçus

Réponses des questionnaires du Bénin - 10 reçus

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Observations</i>
1. 1. Avez-vous été directement ou indirectement concerné par ce projet PRCP? Dans l'affirmative, de quelle manière (veuillez préciser les activités auxquelles vous avez participé ou la manière dont vous avez entendu parler du projet)?		Les 10 réponses au questionnaire (Q) ont soit participé à un atelier national et/ou régional ou ont été informés indirectement de ce projet. Malheureusement le consultant national qui avait réalisé l'étude de diagnostic de son pays est décédé début Avril 2013.
2. Dans quelle mesure le projet PRCP vous a-t-il sensibilisé/amélioré vos connaissances en ce qui concerne les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) en général, et celles relatives au commerce de produits de la pêche de votre pays, en particulier?	Largement: 5 Moyennement : 5	L'ensemble des réponses exprimées dans ce Q est très positif. En effet, 5 des réponses estiment que le projet PRCP a <u>largement</u> amélioré leurs connaissances SPS et OTC, en matière d'inspection des produits de la pêche (Bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche- PP, bonnes pratiques de manipulation des PP) et des Etablissements traitant des PP (ETPP). Les mesures SPS ont été mieux comprises de façon générale et leurs applications à la filière halieutique à favoriser la mise en conformité aux normes des différents maillons de la chaîne. Il a vraiment sensibilisé les opérateurs économiques sur l'application de ces mesures et sur la mise en conformité aux normes. Il faut dire que le projet STDF 127 est né suite aux problèmes liés aux produits de pêche. Ce dernier a réellement facilité l'autorisation des produits de la pêche du Bénin vers les marchés internationaux. 5 estiment que le PRCP y a <u>moyennement contribué</u> , car il reste des progrès à accomplir au niveau du secteur primaire Globalement il a amélioré la visibilité du Bénin en termes d'accès au commerce des PP.
3. Par quels moyens le projet a-t-il vous a-t-il sensibilisé sur les questions SPS en ce qui concerne les échanges de produits de la pêche en provenance de votre pays? (Veuillez cocher la case correspondante)	Informations et/ou des dépliants sur les questions SPS de la pêche : 5 Guides d'instruction appropriés pour la mise en application des normes: 2 Sites Internet (rapports de l'OAV, sites...): 3 Programmes de formation, d'ateliers: 9	Des 10 réponses reçues, on note que la formation dispensée pendant la conduite d'ateliers est celle qui a été le plus appréciée par les participants. Les échanges directs avec/entre les participants et conférenciers aux différents ateliers régionaux ont été fort appréciés, tout comme la distribution de brochures et dépliants.
4. À votre avis, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP a réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine de vos responsabilités, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche?	Dans une large mesure: 7 Moyennement: 3	Le PRCP a réellement réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS indispensables au Bénin en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche (mentionné par tous les PX et en forte majorité de réelle réussite). En effet les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine des PP, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche, ont été adéquatement analysés et identifiés lors de l'évaluation menée par le consultant Régional et national. Ils ont en fait procédé à l'évaluation du système d'inspection des Autorités Compétentes (AC) conformément à la norme ISO 17020, audité les établissements de traitement des produits de la pêche (ETPP), les laboratoires d'analyses et d'essais et les sites de débarquement des produits de la pêche Les experts en collaboration avec les AC ont essayé de relever les dysfonctionnements du système de contrôle. C'est sur ces points relevés lors du diagnostic que les experts ont conçu des ateliers de formation, d'échange. Le renforcement des capacités SPS dans le secteur de la pêche au Bénin a permis au pays d'avoir des inspecteurs sanitaires compétents et aptes à faire face objectivement aux exigences quotidiennes de leur activités.
5. Selon vous, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche?	Dans une large mesure : 5 Moyennement : 5	Toutes les réponses indiquent que le PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche. Au terme de l'évaluation des différents maillons de la filière crevette, des non-conformités ont été relevés et des recommandations SPS ont été formulées par les consultants. Sur la base de ces recommandations, le projet PRCP a élaboré un plan

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<p>d'action national pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations faites à l'égard de chaque maillon de la filière (AC, ETPP, Laboratoires, sites de débarquement, association des pêcheurs, collecteurs, mareyeuses/mareyeurs).</p> <p>La moitié des réponses est un plus mitigée car, ce plan d'action (comme le Plan de recherche des contaminants du milieu aquatique, plan de contrôle sanitaire des produits de la pêche, etc.) a été élaboré et est en cours d'application partiellement. En effet, un plan national plus vaste couvrant tous les domaines (élevage, pêche, etc.) n'est pas encore élaboré car le nouveau texte réglementaire pris au Bénin en décembre 2012 (qui est un Décret créant l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments) se met maintenant en place.</p>
6. À votre connaissance, est ce que le plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement/partiellement mis en œuvre?	<p>Totalement : 3</p> <p>Partiellement : 5</p> <p>Je ne sais pas : 2</p>	<p>La grande majorité des réponses (8/10) indique que le plan d'action national a été mis partiellement mis en œuvre, et cela dépend des pays. Ce projet a surtout consisté en l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités en vue de mettre à niveau à la fois les AC et les ETPP.</p> <p>La mise en œuvre totale du plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a positivement favorisé le Bénin lors de l'évaluation du système d'inspection de l'Autorité Compétente des produits de la pêche par les inspecteurs de l'OAV en juin 2009.</p> <p>Le plan est mis partiellement en œuvre puisque toutes les analyses programmées annuellement ne sont réalisées faute d'insuffisance de moyens financiers disponibles.</p>
7. Rétrospectivement, dans quelle mesure les objectifs du projet PRCP (et ses activités) ont-ils été adéquats afin de pallier aux besoins SPS du secteur de la pêche dans votre pays?	<p>Adéquat : 6</p> <p>Moyennement adéquat : 2</p> <p>Pas de réponse: 2</p>	<p>Les objectifs du projet PRCP ont été adéquats aux besoins SPS dans le secteur de la pêche au Bénin pour la majorité des PX (6 réponses), car les recommandations faites par l'expert national ont permis de corriger un tant soit peu les insuffisances au niveau de la réglementation, les défauts de conformité dans les quelques entreprises de traitement et les sites de débarquement des produits de la pêche.</p> <p>Le projet a permis de renforcer les capacités des acteurs du secteur par des séances de formation et d'échanges en tenant compte des besoins exprimés par les différents acteurs du secteur.</p> <p>Mais pour le secteur privé ils n'ont été que moyennement adéquats dans la mesure où les besoins identifiés lors de l'étude diagnostic n'ont pas été tous retenus lors des formations, faute de moyens financiers en part. toucher le secteur des pêcheurs.</p>
8. Dans quels domaines le projet a-t-il été le mieux réussi à mettre en adéquation des besoins/lacunes avec les activités entreprises pour obtenir des résultats tangibles?	<p>Veillez énumérer les principaux facteurs influençant cette réussite:</p>	<p>De toutes les réponses reçues la plupart ont signalé que le projet a permis un réel engagement de tous les acteurs de la filière pêche.</p> <p>En procédant à l'évaluation des forces et faiblesses et à l'analyse des mesures SPS mises en place par l'AC et les usines; le projet a obtenu des résultats tangibles à travers l'évaluation de la législation, du système d'inspection et de certification, des sites de débarquement, des usines de transformation des produits de la pêche et la formation sur les Bonnes Pratiques d'Hygiène, de Manipulation, de Conservation et de Gestion Environnementale au profit des pêcheurs, mareyeurs, collecteurs et des employés.</p> <p>Le projet a obtenu certes de très bons résultats surtout les textes qui sont disponibles et que le STDF 127 a même utilisé pour permettre une large diffusion (une version papier sous forme de classeurs et électronique ont été mises à la disposition de tous les acteurs). Mais malgré ces résultats, les entreprises béninoises ont toujours du mal à ce jour à s'en sortir. Seulement 2 entreprises (FSG et DIAX) existent encore. Les autres (CRUSTAMER, SOBEP) ont fermé. Il y a aussi les formations données aux mareyeurs, aux pêcheurs qui connaissent un peu les mesures SPS. Et de plus dans chaque entreprise, il y a création d'un poste pour un responsable qualité ce qui n'était pas évident avant ce projet PRCP.</p> <p>Le principal facteur ayant favorisé la réussite du projet est que le Bénin est rentré dans une dynamique de mise en place d'un système de management de la sécurité sanitaire des produits de pêche. Ceci étant l'environnement était beaucoup plus propice car il y avait des actions qui étaient en cours d'exécution grâce à d'autres projets concourant à la mise en place des mesures SPS.</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<p>Énumération de quelques principaux facteurs</p> <p>a) Existence d'un document de diagnostic sur le fonctionnement de l'AC ;</p> <p>b) Existence du rapport de l'Office Alimentaire et Vétérinaire de DG-SANCO dans le cadre de l'évaluation des conditions d'exploitation et d'exportation des produits de pêches vers l'UE ;</p> <p>c) Les documents stratégiques pour la relance du secteur ;</p> <p>d) Le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'OAV ;</p> <p>e) Divers projets intervenant dans le domaine pour sa mise en conformité,</p> <p>f) L'identification des forces et faiblesses en relation avec l'amélioration des conditions sanitaires de collecte de traitement et d'exportation des produits de pêche.</p> <p>g) L'appui à la stratégie mise en place par le Bénin pour la mise en œuvre des mesures correctives.</p> <p>h) L'appui financier à l'autorité compétente pour l'acquisition de petits matériels d'inspection (analyses sensorielles: glacières/trousses/couteaux..).</p>
<p>9. À votre avis, quelles ont été les activités les moins réussies entreprises dans le cadre du projet PRCP?</p>	<p>Merci de spécifier les activités les moins réussies:</p>	<p>Les 7 réponses reçues sont très diverses et couvrent de nombreux secteurs d'activités, dont différents exemples sont signalés ci-dessous :</p> <p>a) La formation des inspecteurs sur la conduite de l'analyse des risques ;</p> <p>b) la fourniture de matériel spécifiques de contrôle à l'AC</p> <p>c) La fourniture d'équipement aux laboratoires d'analyses et d'essais et accompagnement des laboratoires d'analyses et d'essais à l'accréditation ;</p> <p>d) L'équipement des pêcheurs, mareyeurs, collecteurs en matériel de manipulation et de collecte des produits de la pêche</p> <p>e) La formation des inspecteurs sur la mise en place d'une méthode de traçabilité à la pêche artisanale ;</p> <p>f) L'atelier national sur le renforcement de capacité des agents de contrôle au niveau départemental et communal</p> <p>g) La non restitution des formations aux acteurs de base faute de moyens financiers.</p>
<p>10. Avez-vous participé à des ateliers de formation nationaux/régionaux?</p> <p>Si oui, veuillez cocher la case appropriée:</p>	<p>National : 4</p> <p>Régional 1</p> <p>Les deux : 4</p> <p>Aucun : 1</p>	<p>Les 9 réponses reçues sont très positives, ce n'est pas très surprenant dans la mesure où les thèmes de formations ont été définis après consultation des bénéficiaires. En effet 9 PX ont indiqué que le niveau était très approprié, qu'elles ont fortement amélioré leurs connaissances sur les exigences SPS, que les formateurs étaient efficaces et pédagogues dans la délivrance de la formation et que dans l'ensemble, ces formations ont bien amélioré leurs connaissances sur les exigences en matière d'hygiène et de gestion de la qualité. 5 estiment avoir reçu suffisamment de feedback/tests/évaluation et que la formation reçue leur a suffisamment fourni assez de connaissances et de compétences pour être en mesure d'assurer vous-même une formation au niveau national en tant que formateur. 3 seulement ont affirmé que les ressources techniques fournies étaient suffisantes, 2 ont estimé que la durée de la formation était suffisante et 1 seul PX a affirmé avoir eu assez de temps pendant la formation pour mettre en pratique ces nouvelles compétences.</p>
<p>11. À votre avis, les activités de formation menées au cours du projet ont-elles été adaptées aux réels besoins des différents publics cibles</p> <p>(responsables gouvernementaux, pêcheurs, transformateurs, inspecteurs, etc)?</p>	<p>Oui : 9</p> <p>Je ne sais pas : 1</p>	<p>De manière générale, la plupart des participants (9/10) ont estimé que le projet a été couronné de succès car vraiment adapté aux réels besoins des personnes cibles. Cela a permis une forte sensibilisation aux réglementations nationales et internationales. Les activités de formation menées au cours du projet ont permis de sensibiliser les responsables gouvernementaux sur le rôle de l'AC dans l'accès aux marchés des produits de la pêche et la nécessité de les doter des moyens de travail adéquats.</p> <p>Les inspecteurs ont été formés par rapport aux mesures SPS (législation et réglementation, procédures d'inspection et d'essai, méthodes d'échantillonnage, procédures de certification, l'analyse des risques, la traçabilité etc...).</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<p>Les quelques représentants des pêcheurs ont été formés aux Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), de Conservation par le froid et de Gestion Environnementales. Les transformateurs ont été formés sur les BPH, l'usage des additifs dans le traitement des PP, le respect des procédures inscrites dans le manuel HACCP etc.</p> <p>Au Bénin, 2 principales catégories ont été concernées; les inspecteurs sanitaires des AC et les responsables Hygiène Qualité des entreprises agréées à l'export. Par contre, les autres catégories qui avaient été identifiées (pêcheurs, transformateurs, mareyeurs, manutentionnaires) n'ont pas pu participer. Par contre, le nombre de séances de formations pour les pêcheurs et transformateurs et le nombre retenu pour assister à <u>l'unique session de restitution des formations reçues</u> a été très insuffisant pour toucher directement un grand nombre de ceux-ci. , faute de budget.</p>
<p>12. À votre avis, existait-il des domaines dans lesquels davantage d'efforts auraient pu être faits pour améliorer l'efficacité de la formation délivrée soit au niveau régional et/ou national ?</p>	<p>Si oui, merci de dire lesquels:</p>	<p>8 réponses ont estimé que davantage d'efforts auraient dû être faits dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) conduite de l'analyse des risques (Evaluation, gestion et communication des risques) ; les procédures de certification par « TRACES ») b) Procédure de traçabilité au niveau de la pêche artisanale, nouvelles méthodes d'analyses et essais dans les laboratoires c) méthodes d'utilisation des additifs dans les établissements de traitement des PP, d) Accompagnement des opérateurs économiques qui ont tout perdu dans ce commerce de produits halieutiques, e) Aide apportée aux opérateurs économiques en matière de financement, f) Poursuite de la veille normative et réglementaire ; g) Renforcement des capacités des inspecteurs et des techniciens de laboratoire de l'AC ; h) appui en moyens logistiques, matériels de prélèvement, équipements vestimentaires, moyens de fonctionnement ; i) Accompagnement des laboratoires à l'accréditation, en complétant les équipements et en formant les techniciens ; k) Formations plus longues et plus de bénéficiaires <p>De plus, beaucoup souhaiteraient à l'avenir de prévoir plus de financements pour faciliter la restitution et le suivi des formations d'un plus grand nombre d'acteurs à la base.</p> <p>2 participants (PX) ne se sont pas prononcés.</p>
<p>13. Selon vous, les activités de formation menées au cours du projet relatives à la promotion des bonnes pratiques ont-elles conduit à de véritables changements dans la façon de manipuler le poisson et de le transformer dans votre pays?</p>	<p>Oui : 8</p> <p>Je ne sais pas : 2</p>	<p>Globalement les réponses sont très positives.</p> <p>8 réponses estiment que la promotion de bonnes pratiques a entraîné des changements au niveau des opérateurs et au niveau des acteurs à la base.</p> <p>Dans le domaine de la production et de la conservation, les pêcheurs et mareyeurs/ses appliquent en respectant les enseignements reçus dans les domaines d'hygiène, de conservation des produits par la glace, de transport, du maintien de la propriété de l'environnement, etc. Au cours de l'atelier national, les pêcheurs, mareyeurs, les collecteurs et les employés d'usine ont bénéficié des formations sur les BPH, de manipulation et de conservation des produits de la pêche. A travers ces enseignements, les pêcheurs, collecteurs et mareyeurs ont abandonné les paniers traditionnels dans la manipulation, la collecte et la conservation des poissons frais. Désormais, les pêcheurs capturent les poissons dans des seaux et bacs en plastique et conservent sous glace dans des caissons isothermes. Les collecteurs et mareyeurs utilisent des bassines inoxydables, des caissons isothermes contenant de la glace en paillettes produites dans les usines pour assurer la collecte et la conservation des poissons. Dans les usines de transformation des produits de la pêche, les employés portent de blouses, des gants, de cache-nez, de bonnet et bottes lors de la manipulation et de la transformation des produits de la pêche.</p> <p>Il est un peu difficile de quantifier l'apport sectoriel du projet sans une étude d'impact sur les bénéficiaires. Pour l'heure étant donné que plusieurs projets interviennent pour la même cause les changements de comportement observés chez les acteurs ne peuvent être spécifiés.</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		Mais d'une manière globale il y a un changement de comportement très positif dans la façon de manipuler les produits de pêches.
14. Etes-vous au courant de la base de données techniques et commerciales développée au cours de ce projet? Si oui, dans quelle mesure cette base de données a été utile?	Oui = 2 Non = 7 Pas entendu parler : 1	Les réponses sont assez unanimes, en effet la majorité des PX affirment ne pas avoir été eu connaissance de cette base de données. 2 seulement affirment l'avoir utilisée et estiment en être satisfaits. Cependant le Bénin tout comme les autres pays du projet, a fourni des informations pour la création de cette base de données. Un support CD de cette base de données a été distribué à tous les PX des ateliers régionaux. Toutes ces données en particulier pour le Bénin ont été reprises dans le projet 127 qui a permis à la chambre de Commerce de mettre en ligne et sur réseau toutes ses données accessibles.
15. De votre point de vue, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à renforcer la capacité globale des autorités compétentes, l'appui aux institutions et à l'industrie au niveau régional comme au niveau national?	Dans une large mesure : 4 Moyennement : 5 Je ne sais pas : 1	Il est intéressant de noter que 9 (4+5) des 10 réponses estiment que ce projet a réussi largement ou moyennement à renforcer la capacité des AC et à appuyer les institutions et l'industrie dans le domaine de la législation, d'inspection et de certification du poisson et des produits de la pêche, dans la mise aux normes SPS des infrastructures de débarquement du secteur de la pêche artisanale, des acteurs à la base comme les pêcheurs, mareyeuses. Au niveau régional comme au niveau national, le projet a renforcé de façon de globale, la capacité des AC, des industries et institutions dans le domaine de la certification des PP, dans la mise aux normes SPS des infrastructures de débarquement du secteur de la pêche artisanale et les opérations de manutention, de l'utilisation des additifs conservateurs etc. Grâce à ce projet les PX indiquent une meilleure connaissance des textes existants et les exigences de leurs applications ; ils ont vu la nécessité des moyens humains compétents, matériels et financiers suffisants et aussi le besoin de disposer d'un système de communication efficace. Le projet a facilité l'inscription du Bénin sur la liste des pays exportateurs de produits de pêche vers les pays de l'Union Européenne.
16. Selon vous, des efforts supplémentaires auraient-ils pu être déployés pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du projet?	Oui : 8 Je ne sais pas : 2	Huit réponses sur les 10 estiment que des efforts supplémentaires auraient pu être déployés pour améliorer sa qualité, efficacité et efficacité. Les principaux domaines d'amélioration indiqués sont les suivants: a) Formation continue des inspecteurs de l'AC + échange d'expérience entre les collègues des autres pays de la sous-région à travers des ateliers pratiques complémentaires b) Efforts financiers pour impacter plus de personnes, c) Poursuivre le renforcement des capacités de l'Autorité compétente, des transformateurs, des mareyeurs et mareyeuses ; Equiper les acteurs à la base en petits matériels ; d) Mettre en place une veille réglementaire et normative e) Accompagnement des quelques industries opérant dans ce secteur qui ont perdu tout leur argent f) Accompagner les laboratoires à l'accréditation et AC à la mise en place de ISO 17020; g) Equiper les pêcheurs, mareyeurs et collecteurs en matériel de manipulation des produits de la pêche. h) familiariser les acteurs aux questions de traçabilité au niveau de la pêche artisanale ; i) Prévoir la mise aux normes des pirogues de la pêche artisanale entièrement construites en bois ; k) Appui à la mise en œuvre des plans de surveillance et de contrôle des contaminants du milieu...
17. À votre avis, le degré d'implication/participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a-t-il été satisfaisant?	Oui: 4 Non: 5 Je ne sais pas : 1	Les réponses sont mitigées, et un peu plus en faveur d'un degré pas suffisant d'implication du secteur primaire (laire) (pêcheurs, mareyeurs, travailleurs). A l'exception des responsables qualités des trois usines de transformation représentant les exportateurs, le nombre de pêcheurs locaux, des travailleurs et des transformateurs ayant participé à l'atelier national du projet n'est pas satisfaisant. Ces acteurs sont représentés par une ou deux personnes à cet atelier national. Beaucoup suggèrent d'impliquer tous les acteurs aux mesures SPS

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		sous différentes formes: application des bonnes pratiques d'hygiène au niveau des zones de pêche, de manipulation et de traitement des produits, de la main d'œuvre, des divers matériels devant entrer en contact avec les produits, etc..
18. À votre avis, est ce que ce projet a renforcé le dialogue entre le secteur privé et public ainsi que le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche dans votre pays?	Oui: 5 Un peu: 3 Je ne sais pas: 2	8 réponses sur les 10 estiment que ce projet a réellement (5) ou un peu (3) renforcé le dialogue entre le secteur privé et public et aussi le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche. Malgré sa courte durée, le projet a démontré au secteur public et privé la nécessité de travailler ensemble pour réussir à faire passer les produits de la pêche du Bénin sur les marchés internationaux. Ainsi l'AC a amélioré ses procédures d'inspection et de certification pour répondre aux demandes des usines et de même, les usines se sont conformées aux exigences SPS pour faciliter le travail d'inspection. Les pêcheurs, mareyeurs et collecteurs au niveau des sites de débarquement, appliquent les Bonnes pratiques enseignées par l'AC et les usines. De plus cela a facilité la prise et mise en œuvre de décisions collégiales (secteur public et privé) à travers des séances de travail et des réunions de concertation ; et aussi la recherche de financement aux projets de pêche. De plus, il a aussi fait l'objet de base à quelques niveaux au projet STDF 127. Les acteurs à la base échangent avec l'administration publique. Ce qui n'était pas évident avant le projet PRCP.
19. En cas de réponse affirmative à la question précédente, est ce que le dialogue ou le partenariat entre les secteurs public et privé s'est poursuivi après la fin du projet?	Oui: 5 Un peu: 3 Je ne sais pas: 2	Une grande majorité des réponses estime que le dialogue/partenariat public et privé s'est bien ou moyennement poursuivi après la fin du projet. Le projet a permis au secteur public et privé de se mettre ensemble pour mettre un produit de qualité sanitaire sur les marchés internationaux. Bien que le projet n'ait pas mis en place un système de suivi des formations reçues, AC n'ont pas rompu le dialogue avec le secteur privé à savoir : les responsables d'usine, les pêcheurs, les mareyeurs, les collecteurs ; après la fin du projet pour la simple raison que le Bénin est sur la liste des pays exportateurs des produits de la pêche vers les marchés européens. Le Bénin ici étant l'ensemble (AC – Usines de Transformation, Pêcheurs, mareyeurs, collecteurs) qui forment les acteurs de la filière crevette. Le projet ayant contribué à la mise en place d'un cadre de concertation des secteurs public et privé, des rencontres de travail s'organisent dès qu'un problème se présente. Les échanges devraient être périodiques et automatiques.
20. De votre point de vue, le projet est-il parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche?	Oui: 1 Non: 7 Pas de réponse : 2	Pour la majorité des PX, ce projet n'est pas parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche. Car en effet, ce projet, à travers ses ateliers a beaucoup plus sensibilisé les différents acteurs concernés sur les bonnes conduites de pêche, la réglementation sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, les conséquences de l'utilisation des engins prohibés. Comme le système SPS est très complexe, ce projet a été d'une trop courte durée avec des objectifs bien ciblés et de faibles moyens pour sa mise en œuvre : Un seul atelier national de formation regroupant 20 participants fut organisé au Bénin et cela ne suffit pas pour impacter une large majorité d'acteurs à la base.
21. Selon vous, est ce que la conception (design) du projet et sa mise en œuvre ont été la manière la plus rentable de répondre aux questions sanitaires et phytosanitaires dans votre pays?	Oui: 5 Non: 2 Je ne sais pas: 3	Presque la moitié des réponses estime que ce projet était bien conçu, et une mise en œuvre appropriée pour répondre aux besoins SPS, car ils ont été satisfaits du cadrage et la conception (séries d'audits dans chaque pays et formations adaptées aux réels besoins SPS). Mais pour 5 PX (2 négatives et 3 sans réponse) des ateliers ou séances de formations continues, sous forme de séance de restitutions, auraient dû être organisés sur le plan national afin de permettre au secteur primaire de bénéficier des enseignements que les AC et RHQ des ETP ont reçus.
22. Avez-vous connaissance de contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'une activité(s) spécifique(s) de ce projet ?	Oui: 3 Non: 6	Peu de PX estiment avoir eu connaissance d'éventuelles contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre de certaines activités et ils ont indiqué que les budgets de formation étaient trop exigus. De deux ateliers nationaux programmés, un seul a été organisé avec une très faible participation des différents acteurs.

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

<p>23. À votre connaissance, est ce que ce projet a aidé votre pays à atteindre un impact mesurable sur l'exportation c'est-à-dire avoir accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers?</p>	<p>Oui: 9 Je ne sais pas: 1</p>	<p>Les réponses sont très favorables au projet En effet, ce projet PRCP est arrivé au moment où le Bénin s'apprêtait à recevoir la mission OAV pour évaluer son système d'inspection. Toutes les activités menées par le projet au Bénin ont permis à l'Autorité Compétente de réussir à cette évaluation de l'OAV avec pour conséquence l'admission du Bénin sur la liste des pays exportateurs des produits de la pêche vers les marchés de l'UE et autres. Le système d'inspection de l'Autorité Compétente du Bénin est donc équivalent à celui des pays de l'UE ; trois (03) usines de transformations du Bénin ont reçu l'agrément de l'UE.</p>
<p>24. À votre connaissance, y a-t-il eu ou y a-t-il des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (autorités compétentes, industrie...) depuis la réalisation du projet?</p>	<p>Oui: 2 Non : 6 Je ne sais pas: 2</p>	<p>La majorité des PX n'ont pas eu connaissance des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (soit AC soit industrie...) depuis la réalisation du projet. Ceux qui en ont eu connaissance ont indiqué un suivi de l'application des mesures correctives après les inspections officielles; la mise en place d'essais analytiques dans le cadre du plan de contrôle et de plan de surveillance des contaminants du milieu aquatique.</p>
<p>25. Quels sont les principaux enseignements/leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet qui renforcera vos travaux futurs?</p>		<p>Ceux qui ont répondu ont mis en exergue les éléments suivants à développer pour le futur, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) continuer les formations HACCP, renforcer les connaissances en matière de manipulation des produits et prévoir des budgets plus conséquents si plusieurs pays sont désignés comme bénéficiaires. b) Renforcer la capacité des inspecteurs AC du Bénin dans plusieurs domaines et en particulier sur les nouvelles méthodes d'analyses sensorielles des poissons ainsi que la présentation des résultats d'analyses organoleptiques ; c) Renforcer les capacités des transformateurs; des pêcheurs, mareyeurs et collecteurs sur les Bonnes pratique de manipulation; maintien du Bénin sur la liste des pays exportateurs des produits de pêches vers les pays de l'UE. d) Sensibiliser les responsables qualités et de production des usines, aux méthodes d'utilisation des additifs conservateurs dans le traitement des produits de la pêche ; e) Mettre à disposition des sites web européens qui peuvent servir de liens utiles entre les AC et les principaux marchés afin de rechercher des informations importantes relatives aux différents marchés du commerce des produits de la pêche. f) Mettre à disposition des informations pertinentes les mesures SPS, les OTC et sur la systématique des poissons ; g) Sensibilisation au paquet hygiène européen (Règlements (CE) 178/2002, 852, 853, 854 et 882/2004).
<p>26. Quels enseignements peut-on tirer du projet susceptible de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc.... et lesquels devraient être diffusés plus largement?</p>		<p>Beaucoup de PX ont répondu à cette question générale dictant un peu les actions futures</p> <p>Le projet PRCP est un projet pragmatique capable d'aider les pays africains à faciliter l'accès de leurs produits de pêche sur les marchés internationaux. Ceci est d'autant vrai, si l'OMC/FANDC et la FAO accordent à ce projet d'importants moyens financiers pour couvrir plus de bénéficiaires et une durée d'exécution de 5 ans.</p> <p>Ce projet a contribué, en ce qui concerne le BENIN, au renforcement des capacités opérationnelles des AC à savoir l'amélioration de son système de contrôle sanitaire des produits de la pêche au regard des exigences du marché international en vigueur.</p> <p>Il serait mieux que le projet ait une autre phase ou un prolongement en vue de poursuivre les formations et faire le recyclage des cadres formés, et poursuivre le maintien des acquis du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) plus d'implication des décideurs dans le respect des règles SPS au niveau de tous les secteurs agroalimentaires; b) Renforcement du dialogue entre le secteur privé et le secteur public. <p>Plusieurs enseignements susceptibles de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc... et qui devraient être diffusés plus largement sont entre autres les recommandations faites par le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> c) Le renforcement des capacités des inspecteurs et des techniciens de laboratoire de l'AC ; d) L'appui en moyens logistiques, matériels de prélèvement,

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<p>équipements vestimentaires, moyens de fonctionnement ;</p> <p>e) L'accompagnement des laboratoires à l'accréditation en complétant les équipements et en formant les techniciens ;</p> <p>f) L'accompagnement des pays à la mise en place d'un système de gestion durable de la pêche ;</p> <p>g) L'équipement des pêcheurs, mareyeuses/mareyeurs et collecteurs en matériel de manipulation et de collecte (bacs, panier, perle, gants etc. en plastique et des caissons isothermes) des produits de la pêche ;</p> <p>h) L'appui des Etats dans l'aménagement des sites de débarquement des produits de la pêche ;</p> <p>i) L'appui des pêcheurs dans le remplacement des pirogues en bois par des pirogues en fibres de verre ;</p> <p>j) Apport de subvention à la mise aux normes des établissements de transformation à terre et navires des produits de la pêche ;</p> <p>k) Le renforcement des capacités des transformateurs dans les méthodes de conservation comme le fumage, le salage, le séchage etc. des poissons ;</p> <p>l) L'équipement de chaque pays en petits matériels d'inspection ;</p> <p>m) L'organisation des ateliers régionaux de sensibilisation des autorités (Ministres, députés, et directeurs) en faveur du sous-secteur.</p>
--	--	---

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

IV.3 Réponses des questionnaires de la Gambie - 2 reçus

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Observations</i>
1. 1. Avez-vous été directement ou indirectement concerné par ce projet PRCP? Dans l'affirmative, de quelle manière (veuillez préciser les activités auxquelles vous avez participé ou la manière dont vous avez entendu parler du projet)?		Les 2 réponses au questionnaire (Q) ont participé soit à un atelier national soit régional et ont fourni du matériel et de l'information aux consultant régionaux et national.
2. Dans quelle mesure le projet PRCP vous a-t-il sensibilisé/amélioré vos connaissances en ce qui concerne les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) en général, et celles relatives au commerce de produits de la pêche de votre pays, en particulier?	Largement: 1 Moyennement : 1	Les 2 réponses sont positives et montrent que le projet PRCP a <u>largement</u> <u>moyennement</u> amélioré les connaissances SPS des autorités compétentes (AC) en matière d'inspection des produits de la pêche (PP) et des opérateurs travaillant à la fois dans le domaine des pêcheries artisanales et industrielles (Etablissements traitant des PP (ETPP)).
3. Par quels moyens le projet a-t-il vous a-t-il sensibilisé sur les questions SPS en ce qui concerne les échanges de produits de la pêche en provenance de votre pays? (Veuillez cocher la case correspondante)	Informations et/ou des dépliants sur les questions SPS de la pêche : 2 Guides d'instruction appropriés pour la mise en application des normes: 1 Sites Internet (rapports de l'OAV, sites...) : 1 Programmes de formation, d'ateliers: 2	Sur les 2réponses reçues, on note que l'information reçue sous forme de brochures et la formation dispensée pendant la conduite d'ateliers est celle qui a été le plus appréciée par les participants.
4. À votre avis, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP a réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine de vos responsabilités, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche?	Dans une large mesure: 2	Le projet a permis un renforcement des ETPP en matière de connaissances SPS et de mieux appréhender les exigences sanitaires de l'accès au marché à l'export. L'atelier national a permis de bonnes interactions entre les AC et le secteur privé.
5. Selon vous, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche?	Dans une large mesure : 1 Moyennement : 1	Les 2 réponses sont aussi positives car ce projet a aidé les opérateurs et responsables RHQ des ETPP à préparer leurs plans HACCP et autres mécanismes de contrôle avec l'appui des AC.
6. À votre connaissance, est ce que le plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement/partiellement mis en œuvre?	Totalement : 1 Partiellement : 1	En Gambie, les 2 participants (PX) estiment qu'un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement ou au moins partiellement mis en œuvre.
7. Rétrospectivement, dans quelle mesure les objectifs du projet PRCP (et ses activités) ont-ils été adéquats afin de pallier aux besoins SPS du secteur de la pêche dans votre pays?	Adéquat : 2	Les objectifs et les activités du PRCP ont été adéquats car il est arrivé à un moment où ce pays était fortement confronté à un grand nombre de notifications EU RASFF.
8. Dans quels domaines le projet a-t-il été le mieux réussi à mettre en adéquation des besoins/lacunes avec les activités entreprises pour obtenir des résultats tangibles?	Veuillez énumérer les principaux facteurs influençant cette réussite:	Des 2 réponses reçues 1 estime que le principal succès de ce projet a été la désignation et choix des consultants internationaux, régionaux et nationaux les plus compétents, professionnels et adéquats pour ce type de projet. Car tous ont été en mesure de dispenser des formations sur mesure bâties à partir des réels besoins du pays. C'est la réelle force de ce projet.
9. À votre avis, quelles ont été les activités les moins réussies entreprises dans le cadre du projet PRCP?	Merci de spécifier les activités les moins réussies.	Des 2 réponses reçues, les PX ont signalé avoir manqué l'occasion de pouvoir faire acheter du petit matériel avec le reliquat de budget restant. De plus ils ont signalé une occasion ratée de mieux « décortiquer » et analyser les rapports d'audit des inspecteurs de l'UE (OAV) et de mieux connaître où trouver l'information SPS à partir des sites professionnels.

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

<p>10. Avez-vous participé à des ateliers de formation nationaux/régionaux? Si oui, veuillez cocher la case appropriée:</p>	<p>National : 1 Régional : 1</p>	<p>Les 2 réponses reçues sont très positives, dans le sens où ces formations ont réellement apporté un « plus » dans le domaine des exigences HACPP et de la gestion de la qualité. En effet les 2 ont indiqué que le niveau était approprié, que les formateurs étaient efficaces et pédagogues dans la délivrance de la formation, qu'elles ont bien amélioré leurs connaissances, que la durée de la formation était suffisante et que les ressources techniques fournies étaient suffisantes. 1 seul des PX a affirmé avoir eu assez de temps pendant la formation pour mettre en pratique ces nouvelles compétences. 1 seulement estime avoir reçu suffisamment de tests/évaluation et que la formation reçue lui a suffisamment fourni assez de connaissances et de compétences pour être en mesure d'assurer lui-même une formation au niveau national en tant que formateur.</p>
<p>11. À votre avis, les activités de formation menées au cours du projet ont-elles été adaptées aux réels besoins des différents publics cibles (responsables gouvernementaux, pêcheurs, transformateurs, inspecteurs, etc)?</p>	<p>Oui : 2</p>	<p>Oui les activités de formation menées au cours du projet ont été pleinement adaptées aux réels besoins des différents cibles en fonction de leurs niveaux préalablement identifiés.</p>
<p>12. À votre avis, existait-il des domaines dans lesquels davantage d'efforts auraient pu être faits pour améliorer l'efficacité de la formation délivrée soit au niveau régional et/ou national ?</p>	<p>Si oui, merci de dire lesquels:</p>	<p>Oui il aurait fallu consacrer encore plus de temps à former les formateurs. De plus, il aurait fallu prévoir la participation d'un plus grand nombre de pêcheurs et de manipulateurs afin que toute la chaîne des produits de la pêche soit mieux sensibilisée.</p>
<p>13. Selon vous, les activités de formation menées au cours du projet relatives à la promotion des bonnes pratiques ont-elles conduit à de véritables changements dans la façon de manipuler le poisson et de le transformer dans votre pays?</p>	<p>Oui : 2</p>	<p>Les 2 réponses estiment que la promotion de bonnes pratiques a entraîné des changements dans le contrôle des différents paramètres de la chaîne de traitement pour la pêche industrielle et le fumage des poissons dans le secteur de la pêche artisanale. Des changements ont bien eu lieu au niveau du contrôle de l'hygiène, de la manipulation à bord des poissons et pendant du transport.</p>
<p>14. Etes-vous au courant de la base de données techniques et commerciales développée au cours de ce projet? Si oui, dans quelle mesure cette base de données a été utile?</p>	<p>Oui = 2</p>	<p>Les 2 affirment ne pas avoir été informés de cette base de données, ne l'avoir jamais utilisée et ne pas en être satisfaits. Un support CD de cette base de données a été distribué à tous les PX des ateliers régionaux.</p>
<p>15. De votre point de vue, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à renforcer la capacité globale des autorités compétentes, l'appui aux institutions et à l'industrie au niveau régional comme au niveau national?</p>	<p>Dans une large mesure : 1 Moyennement : 1</p>	<p>Il est intéressant de noter que les 2 réponses estiment que ce projet a réussi largement ou moyennement à renforcer les connaissances et compétences des AC et à appuyer les institutions et l'industrie par une meilleure compréhension des exigences SPS en raison de l'acquisition d'importantes connaissances sur cette thématique. Ce qui fait la force de la réussite de ce projet, la formation était en parfaite adéquation avec les besoins exprimés par les PX.</p>
<p>16. Selon vous, des efforts supplémentaires auraient-ils pu être déployés pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du projet?</p>	<p>Oui : 2</p>	<p>Les 2 réponses estiment que des efforts supplémentaires auraient pu être déployés pour améliorer sa qualité, efficacité et efficacité, en particulier prévoir davantage de fonds et de formations/ateliers préparées en fonction des demandes et besoins du pays. Aussi ils ont suggéré d'offrir cette formation à un plus nombre de bénéficiaires tout au long de la chaîne en vue d'un plus grand impact à moyen terme.</p>
<p>17. À votre avis, le degré d'implication/participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a t'il été satisfaisant?</p>	<p>Oui: 2</p>	<p>Oui le degré d'implication et de participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a été satisfaisant, car il a intégré le secteur primaire de la pêche qui est souvent le maillon faible, et c'est pourquoi à l'avenir il faudrait y consacrer encore d'efforts.</p>
<p>18. À votre avis, est ce que ce projet a</p>	<p>Oui: 1</p>	<p>Les 2 réponses estiment que ce projet a soit réellement</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

renforcé le dialogue entre le secteur privé et public ainsi que le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche dans votre pays?	Un peu: 1	soit un peu renforcé le dialogue entre le secteur privé et public et aussi le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche, qui existait avant ce projet. Ce projet a eu le mérite de renforcer les liens de ce partenariat, car pendant les ateliers ils ont du mieux se comprendre et être plus sensibilisés aux attentes/besoins des 1 et des autres.
19. En cas de réponse affirmative à la question précédente, est ce que le dialogue ou le partenariat entre les secteurs public et privé s'est poursuivi après la fin du projet?	Oui: 1 Un peu: 1	Le dialogue/partenariat public et privé existait déjà en Gambie, et les AC /inspecteurs sont les mieux placés pour expliquer les exigences sanitaires aux professionnels de la pêche. Ce projet a permis de démontrer que cette initiative doit être renforcée, régulière et durable
20. De votre point de vue, le projet est-il parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche?	Oui: 1 Je ne sais pas: 1	Oui car il est parvenu à maintenir le système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche, déjà existant en GAMBIE.
21. Selon vous, est ce que la conception (design) du projet et sa mise en œuvre ont été la manière la plus rentable de répondre aux questions sanitaires et phytosanitaires dans votre pays?	Oui: 1 Non: 1	1 seule réponse sur les 2 estime que ce projet était bien conçu, et une mise en œuvre appropriée pour répondre aux besoins SPS). Mais pour l'autre il souhaiterait que le pays soit consulté lors de la phase de conception.
22. Avez-vous connaissance de contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'une activité(s) spécifique(s) de ce projet ?	Oui: 1 Non: 1	1/2 estime n'avoir pas eu connaissances d'éventuelles contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre de certaines activités. Mais l'autre bénéficiaire pense que la limitation budgétaire peut être un frein à la pleine efficacité et efficience du projet.
23. À votre connaissance, est ce que ce projet a aidé votre pays à atteindre un impact mesurable sur l'exportation c'est-à-dire avoir accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers?	Oui: 2	Ce projet a aidé la Gambie à regagner et maintenir l'accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers, et d'autant plus vrai pour l'UE qui est principal client pour les PP.
24. À votre connaissance, y a-t-il eu ou y a-t-il des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (autorités compétentes, industrie...) depuis la réalisation du projet?	Oui: 2	Les 2 réponses sont positives car cela a permis une forte consolidation des acquis SPS et sur l'hygiène/HACCP pour les AC et opérateurs des ETPP. Cela a accru et suscité l'intérêt de participer à d'autres activités de suivi sur HACCP et sur les questions SPS financés par d'autres projets d'assistance technique.
25. Quels sont les principaux enseignements/leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet qui renforcera vos travaux futurs?		Les principaux enseignements mis en exergue sont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'association entre CA et les opérateurs, 2. Renforcer les capacités et augmenter la sensibilisation sont 2 éléments cruciaux et obligatoires pour faire face aux exigences SPS à l'export 3. Plus d'opérateurs connaissent leurs responsabilités et appliquent les mesures, plus faciles et plus effectifs en sont les contrôles et par conséquent l'accès aux marchés devient plus facile ; 4. Amélioration des connaissances à intervalles réguliers est fondamentale pour optimiser la mise en application des mesures de SPS.
26. Quels enseignements peut-on tirer du projet susceptible de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc.... et lesquels devraient être diffusés plus largement?		Les principaux enseignements à en tirer sont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le recours à des experts nationaux/régionaux pour des activités de consultation et de formation dans la région 2. Une bonne sensibilisation et un renforcement des capacités des acteurs de la base (secteur laire) sont un gage de succès

		<p>car cela leur donne des forces et des opportunités pour prendre part au dialogue social (comme être plus fait de toutes les bonnes pratiques en matière de manipulation des PP afin de limiter les pertes et d'améliorer leurs gains qui se traduiront en une émancipation sociale et économique)</p> <p>3. Toute intervention de nature à mettre en application les mesures SPS en vue d'un renforcement des capacités commerciales doit s'assurer de la participation de tous les acteurs le long de la chaîne d'approvisionnements.</p> <p>4. Toutes les futures interventions doivent être prévues et mises en application pour s'assurer qu'un large éventail d'acteurs participe et que les sujets traités soient variés et que les effets à postériori soient maintenus et durables.</p> <p>Il est essentiel que des moyens soient prévus sous forme d'équipements et d'outils afin d'être en mesure de faire des démonstrations pratiques sur le terrain pour les opérateurs. Par exemple, la fourniture de poissons afin de montrer les différentes opérations de manipulation des PP, et les possibilités de conservation/d'équipement offertes pour préserver les PP... (tels que récipients/matériel appropriés pour PP etc...).</p>
--	--	---

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

IV.4 Réponses des questionnaires du Sénégal - 2 reçus

Question	Réponses	Observations
1. 1. Avez-vous été directement ou indirectement concerné par ce projet PRCP? Dans l'affirmative, de quelle manière (veuillez préciser les activités auxquelles vous avez participé ou la manière dont vous avez entendu parler du projet)?		Les 2 réponses au questionnaire (Q) ont participé aux ateliers régionaux soit en tant qu'auditeur soit en tant que Consultant régional. A ce titre il a participé à la première phase de diagnostic sanitaire et d'impact des mesures SPS sur le commerce des produits de la pêche provenant des pays bénéficiaires et il a organisé à Dakar le premier séminaire régional du projet.
2. Dans quelle mesure le projet PRCP vous a-t-il sensibilisé/amélioré vos connaissances en ce qui concerne les questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) en général, et celles relatives au commerce de produits de la pêche de votre pays, en particulier?	Largement: 1 Moyennement : 1	Les 2 réponses sont positives et montrent que le projet PRCP a <u>largement</u> et <u>moyennement</u> amélioré les connaissances SPS des autorités compétentes (AC) en matière d'inspection des produits de la pêche (PP), en matière d'HACCP et Analyse des Risques et des opérateurs travaillant à la fois dans le domaine des pêcheries artisanales et industrielles (Etablissements traitant des PP (ETPP)). En effet, les 5 pays connaissent encore des difficultés de mise sur le marché des produits de la pêche originaires de pays ne disposant pas l'autorisation d'exportation sur l'UE (Bénin/Sierra Léone) ou les ont connu. Une menace de suspension ou de retrait existe pour les 3 autres.
3. Par quels moyens le projet a-t-il vous a-t-il sensibilisé sur les questions SPS en ce qui concerne les échanges de produits de la pêche en provenance de votre pays? (Veuillez cocher la case correspondante)	Sites Internet (rapports de l'OAV, sites...): 1 Programmes de formation, d'ateliers: 2	Sur les 2 réponses reçues, on note que l'information reçue pendant la conduite d'ateliers ou à partir des rapports de l'OAV est celle qui a été la plus appréciée par les participants.
4. À votre avis, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP a réussi à identifier les principaux besoins de renforcement des capacités SPS dans le domaine de vos responsabilités, en vue d'améliorer l'accès au marché des produits de la pêche?	Dans une large mesure: 0 Moyennement : 2	Les 2 réponses estiment que ce projet PRCP a permis moyennement un renforcement des capacités SPS car la formation relative à l'HACCP et analyse des risques était assez théorique mais pas assez pratique et applicable sur le terrain. Ce projet a aussi permis d'identifier les difficultés de pénétration des marchés internationaux
5. Selon vous, dans quelle mesure est-ce que le projet PRCP est parvenu à élaborer un plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche?	Dans une large mesure : 0 Moyennement : 1 Pas du tout : 1	Les 2 réponses sont assez mitigées car il n'y a pas eu de plan d'action élaboré par le PRCP au Sénégal mais seulement l'animation d'ateliers régionaux et nationaux.
6. À votre connaissance, est ce que le plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche a été totalement/partiellement mis en œuvre?	Pas du tout: 1 Je ne sais pas : 1	Au Sénégal, sur les 2 réponses, un des participants (PX) estime qu'aucun plan d'action national pour le respect des règles SPS dans le secteur de la pêche n'a été mis en œuvre, car l'action du consultant national était peu visible. L'autre ne s'est pas prononcé car il a été le consultant régional pour le projet dans les 5 pays bénéficiaires.
7. Rétrospectivement, dans quelle mesure les objectifs du projet PRCP (et ses activités) ont-ils été adéquats afin de pallier aux besoins SPS du secteur de la pêche dans votre pays?	Moyennement adéquats: 2	Les objectifs et les activités du PRCP ont moyennement été adéquats car les activités visibles ont surtout concerné la tenue d'ateliers de formation des AC, de responsables de laboratoire (séminaires régionaux) et de gestionnaires de qualité des entreprises (ETPP) (séminaires nationaux).
8. Dans quels domaines le projet a-t-il été le mieux réussi à mettre en adéquation des besoins/lacunes avec les activités entreprises pour obtenir des résultats tangibles?	Veuillez énumérer les principaux facteurs influençant cette réussite:	Les 2 réponses reçues estiment que le principal succès de ce projet a été la formation et sensibilisation des responsables (AC, laboratoires et gestionnaires) sur les questions SPS, après une identification au préalable des besoins du Sénégal. De plus, le fait de regrouper tous ces acteurs dans des ateliers nationaux et régionaux et faire animer ces ateliers par des formateurs compétents est un facteur qui a influencé la réussite dans ce domaine.

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

<p>9. À votre avis, quelles ont été les activités les moins réussies entreprises dans le cadre du projet PRCP?</p>	<p>Merci de spécifier les activités les moins réussies.</p>	<p>Des 2 réponses reçues, les PX ont signalé que l'exploitation des recommandations issues des rapports nationaux et régionaux n'a pas été optimale. En effet, l'un des PX estime que les AC n'ont pas été pleinement impliquées car le consultant national était affecté à une autre direction sans lien avec la filière des PP. De plus ; l'un déplore le fait que la base de données n'a pas été mise en place, accessible et diffusée à tous.</p>
<p>10. Avez-vous participé à des ateliers de formation nationaux/régionaux? Si oui, veuillez cocher la case appropriée:</p>	<p>National : 1 Régional : 2</p>	<p>Les 2 réponses reçues sont très positives, dans le sens où ces formations ont réellement apporté un « plus » dans le domaine des exigences HACPP et de la gestion de la qualité. En effet les 2 ont indiqué que le niveau était approprié, que les formateurs étaient efficaces et pédagogues dans la délivrance de la formation, qu'elles ont bien amélioré leurs connaissances, que les ressources techniques fournies étaient suffisantes et que la formation reçue lui a suffisamment fourni assez de connaissances et de compétences pour être en mesure d'assurer lui-même une formation au niveau national en tant que formateur. 1 seul des 2 PX a affirmé avoir eu assez de temps pendant la formation pour mettre en pratique ces nouvelles compétences, que la durée de la formation était suffisante, et avoir reçu suffisamment de tests/évaluation.</p>
<p>11. À votre avis, les activités de formation menées au cours du projet ont-elles été adaptées aux réels besoins des différents publics cibles (responsables Gouv, pêcheurs, transformateurs, inspecteurs, etc)?</p>	<p>Oui : 2 Je ne sais pas : 1</p>	<p>Les 2 réponses estiment que les activités de formation menées au cours du projet ont été pleinement adaptées aux réels besoins des AC en fonction de leurs niveaux préalablement identifiés (en particulier HACCP et Analyse des Risques sanitaires, mais l'un des PX estime qu'il est difficile de se prononcer pour les autres catégories comme les pêcheurs et transformateurs.</p>
<p>12. À votre avis, existait-il des domaines dans lesquels davantage d'efforts auraient pu être faits pour améliorer l'efficacité de la formation délivrée soit au niveau régional et/ou national ?</p>	<p>Si oui, merci de dire lesquels:</p>	<p>Oui il aurait fallu revoir les thèmes et organiser des séminaires par pays et non par région du fait que les préoccupations et les niveaux de compétences sont bien différents parmi les 5 pays bénéficiaires. L'un des 2 PX estime qu'il aurait fallu verser un per diem aussi aux participants locaux.</p>
<p>13. Selon vous, les activités de formation menées au cours du projet relatives à la promotion des bonnes pratiques ont-elles conduit à de véritables changements dans la façon de manipuler le poisson et de le transformer dans votre pays?</p>	<p>Oui : 1 Non: 1</p>	<p>Un des PX estime que la promotion de bonnes pratiques a entraîné des changements au niveau des bonnes pratiques de manutention au niveau des quais de débarquement de la pêche artisanale. Par contre le 2^{ème} PX estime que la promotion des bonnes pratiques ne résulte pas du PRCP dans la mesure où le consultant national était peu présent sur le terrain. Les AC ont toujours veillé au respect des BPH et BPF dans l'industrie halieutique.</p>
<p>14. Etes-vous au courant de la base de données techniques et commerciales développée au cours de ce projet? Si oui, dans quelle mesure cette base de données a été utile?</p>	<p>Oui = 1 Non : 1</p>	<p>L'un affirme ne pas avoir été informés de cette base de données, mais en être satisfait. Par contre, le second juge cette base de données facilement accessible et faible, mais son existence ne fut pas largement diffusée.</p>
<p>15. De votre point de vue, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à renforcer la capacité globale des autorités compétentes, l'appui aux institutions et à l'industrie au niveau régional comme au niveau national?</p>	<p>Moyennement : 2</p>	<p>Il est intéressant de noter que les 2 réponses estiment que ce projet a moyennement réussi à renforcer les connaissances et compétences des AC par une meilleure compréhension des exigences SPS mais pas à appuyer les institutions et l'industrie.</p>
<p>16. Selon vous, des efforts supplémentaires auraient-ils pu être déployés pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du projet?</p>	<p>Oui : 2</p>	<p>Les 2 réponses estiment que des efforts supplémentaires auraient pu être déployés, en particulier prévoir davantage de fonds pour équiper en petits matériels l'industrie et aussi financer la mise aux normes des sites de débarquement de la pêche artisanale. De plus, l'un d'eux a suggéré un appui aux laboratoires engagés dans l'accréditation à la norme 17020. A signaler que le consultant national nommé pour le Sénégal a été muté dans une autre direction au moment de l'exécution de ce projet, ce qui l'a bien handicapé et les recommandations</p>

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		émises lors du diagnostic fait par le consultant régional n'ont pas été optimales.
17. À votre avis, le degré d'implication/participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a t'il été satisfaisant?	Oui: 1 Non : 1	Oui pour l'un des 2 PX qui était le consultant régional chargé par la FAO de faire les audits et identifier les besoins en SPS de ces 5 pays. Pour lui, le degré d'implication et de participation de toutes les parties intéressées, tels que les pêcheurs locaux, les travailleurs, les transformateurs et les exportateurs au projet a été satisfaisant, lors de la phase de diagnostic. Pour l'autre, comme ce secteur primaire a été très peu impliqué, le degré est plus mitigé
18. À votre avis, est ce que ce projet a renforcé le dialogue entre le secteur privé et public ainsi que le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche dans votre pays?	Oui: 1 Un peu: 1	Les 2 réponses estiment que ce projet a soit réellement soit un peu renforcé le dialogue entre le secteur privé et public et aussi le partenariat privé/public dans le secteur de la pêche, qui existait avant ce projet. Ce projet a eu le mérite de renforcer les liens de ce partenariat, car pendant les ateliers ils ont du mieux se comprendre et être plus sensibilisés aux attentes/besoins des 1 et des autres.
19. En cas de réponse affirmative à la question précédente, est ce que le dialogue ou le partenariat entre les secteurs public et privé s'est poursuivi après la fin du projet?	Je ne sais pas: 1 Non: 1	Une des 2 réponses qui s'est prononcée estime que le dialogue/partenariat public et privé ne s'est pas poursuivi après le projet.
20. De votre point de vue, le projet est-il parvenu à établir un système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche?	Non : 2	Les 2 réponses estiment que ce projet n'est pas parvenu à maintenir le système SPS institutionnel de gestion durable de la pêche. Car pour l'un, les mesures SPS sont de véritables barrières non tarifaires pour les pays en développement qui ne disposent pas de moyens pour être à niveau et pour l'autre, les raisons ont déjà été mentionnées ci-dessus, faute d'implication forte du consultant national qui a changé de secteur d'activités au moment de l'exécution du projet .
21. Selon vous, est ce que la conception (design) du projet et sa mise en œuvre ont été la manière la plus rentable de répondre aux questions sanitaires et phytosanitaires dans votre pays?	Non: 1 Je ne sais pas : 1	1 seule réponse sur les 2 estime que ce projet n'a pas été bien conçu, et que sa mise en œuvre n'était pas la plus appropriée pour répondre aux besoins SPS, car sa conception et sa réalisation ne se font pas faites selon une approche participative. L'autre ne s'est pas prononcé car n'a pas participé à sa phase de conception.
22. Avez-vous connaissance de contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'une activité(s) spécifique(s) de ce projet ?	Non: 2	Les 2 PX estiment n'avoir pas eu connaissances d'éventuelles contraintes budgétaires qui auraient pu entraver la mise en œuvre d'activités. L'un deux même affirme avoir aucune idée du coût de ce projet.
23. À votre connaissance, est ce que ce projet a aidé votre pays à atteindre un impact mesurable sur l'exportation c'est-à-dire avoir accès aux marchés de l'UE et autres pays tiers?	Oui: 1 Non : 1	Ce projet a aidé le Sénégal à former, et à sensibiliser les acteurs de la filière pêche et les AC. Pour l'autre PX, ce projet n'a pas œuvré en faveur des exportateurs ni faciliter l'accès au marché de l'UE des PP.
24. À votre connaissance, y a-t-il eu ou y a-t-il des activités de suivi entreprises ou planifiées par les bénéficiaires (autorités compétentes, industrie...) depuis la réalisation du projet?	Non : 2	Les 2 réponses sont négatives pour ce projet, mais ils estiment que l'amélioration est continue.
25. Quels sont les principaux enseignements/leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet qui renforcera vos travaux futurs?		Les principaux enseignements mis en exergue sont de deux ordres : a) Eléments positifs 5. Connaissances des normes SPS 6. Importance de la formation b) Eléments plus négatifs :

Post évaluation du projet STDF134 Renforcement des capacités pour améliorer le commerce des PP

		<ol style="list-style-type: none"> 7. Sa mise en œuvre n'a pas répondu aux attentes du Sénégal car les recommandations des différents ateliers régionaux n'ont pas été suffisamment appliquées: 8. l'appui institutionnel à l'AC a fait défaut 9. Le consultant national n'a pas joué pleinement son rôle dans la mesure où il a changé d'activités pendant la réalisation du projet si bien que les bénéficiaires au niveau national ont été peu visibles. 10. L'organisme qui devait superviser à mi-parcours les activités du coordonnateur national a failli si les TDR le prévoyaient.
<p>26. Quels enseignements peut-on tirer du projet susceptible de présenter un intérêt pour les partenaires de l'aide au développement, les donateurs, etc.... et lesquels devraient être diffusés plus largement?</p>		<p>Les principaux enseignements à en tirer sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Facilitation pour les pays en développement de pénétrer les marchés internationaux conformément aux accords de Cotonou et de l'OMC (appui au développement) 6. Comme les missions et objectifs du projet n'ont pas été atteints complètement au Sénégal, il faudrait prendre en charge les besoins non satisfaits de ce projet par le lancement d'un nouveau projet.

Annexe V - Rapports des consultants nationaux et régionaux.